



*Salle
Simone
Veil*



**Bulletin municipal annuel n°40
2023**

Sommaire

Editorial	01 à 03
Le personnel communal	04
La Salle Simone Veil	04 à 08
Tarifs 2024 des locations des salles communales	09
Monument du mois 2024 à Lombron	10
Commission Finances, Affaires économiques & grands projets	11
Commission Jeunesse & Vie Scolaire	12 à 14
L'école Pierre de Ronsard	14
Commission vie associative et sportive	15 - 16
Commission Environnement, Aménagement paysager & Urbanisme	16 à 18
Commission Entretien du domaine communal	18 - 19
Fleurissement de notre commune	20
Commission Voirie, Sécurité, Tranquillité publique	21 - 22
Commission Communication, Culture, Événementiel	23 - 24
La bibliothèque municipale	24
Le C.C.A.S.	25
Liste des associations lombronaises	26
Lombron Rando	27
Familles rurales	28
Association des 2 Équi-libres - Vivre à Lombron	29
Génération Mouvement	30
Comité des Fêtes de Lombron - Courir à Lombron	31
Tennis Club de Lombron	32 - 33
Confrérie de la Quintefeuille	33
Les Anciens Combattants	34
Pétanque Lombronaise - Les pigeons de Lombr'ailes	35
Patapouf	36
Tennis de table	37
Lombron Sports	38 - 39
Communauté de Communes du Gesnois Bilurien	40 - 41
L'actualité du Pays du Perche Sarthois	42 - 43
La Fibre partout et pour tous	44
Syvalorm	45
Mission locale	46
Liste des artisans et commerçants lombronais	47 - 48
Simone Veil	49

Directeur de la publication : Alain Gremillon - Préparation et relecture : Josette Tremier
Graphisme et mise en page : Aurélie Gerbault - Impression : Imprimerie Auffret-Plessix SAS MAMERS

Les textes et photos des pages «Vie des associations» sont fournis par ces associations, sous leur responsabilité.



2023 : une année marquée par de très nombreux évènements localement, nationalement et internationalement.

C'est bien sûr la guerre russo-ukrainienne qui n'en finit pas de faire des victimes civiles et militaires; c'est la guerre Israël-Hamas suite à la série d'attaques terroristes lancées depuis la frontière entre la bande de Gaza et Israël par le Hamas, appuyé par le Jihad islamique palestinien, le Front populaire de libération de la Palestine et le Front démocratique pour la libération de la Palestine.

Au niveau national, la « récupération idéologique » par l'extrême droite et l'extrême gauche ne peut qu'inquiéter.

Dans notre belle commune de Lombron, l'année 2023 a été heureusement plus sereine et surtout marquée par plusieurs « moments forts » qui l'ont mise en valeur.

Dans ma fonction de maire, cette année 2023 a encore été une année bien remplie.

- **en janvier**, le 10 avec l'assemblée générale du Comité français pour Yad Vashem à Paris, et le 27 avec la cérémonie des vœux dans la salle communale, chemin du stade Michel Dumont pour la dernière fois
- pendant tout le premier semestre, les visites de chantier de la future salle Simone Veil



- **en février** : la création d'une nouvelle médaille de la commune qui sera réalisée par l'entreprise Macheret de Montfort le Gesnois

- **en mars** : le 21, à l'abbaye de l'Epau, Lombron, plus petite commune du département à avoir mis en place les clauses d'insertion sociale dans ses marchés de travaux de la salle polyvalente, a reçu le trophée remis par Mr Emmanuel Aubry, Préfet de la Sarthe, le 25, ma participation à la cérémonie de remise de la Légion d'Honneur à Christophe Rouillon, maire de Coulaines, par Catherine Trautmann, ancienne ministre de la Culture



- **en avril**, du 16 au 20, c'était mon troisième voyage en Israël avec le Comité français pour Yad Vashem et le réseau des Villes et Villages de Justes parmi les Nations pour les cérémonies du Yom Hashoah, un voyage très chargé en émotions en particulier lorsque Pierre François Veil m'a confié la gerbe du réseau pour la déposer dans la crypte

du souvenir, mais aussi cette visite du monastère bénédictin d'Abou Gosh, tout proche de la mosquée Akhmad Kadyro dans cette ville israélienne



à une dizaine de kilomètres de Jérusalem, à majorité musulmane, où le maire, Salim Jaber est musulman et où les juifs et les musulmans jouent dans la même équipe de foot.

- **en mai** : le 8, la cérémonie au monument aux morts, le 9, l'inauguration de la table de tennis de table de l'Ecole, le 16, les cérémonies en hommage aux Justes parmi les Nations à Montmirail et à Saint Maixent, les 27 et 28, participation à « 1906 dans le Rétro » à Saint Mars la Brière, le 29, inauguration de la piste d'athlétisme à Montfort le Gesnois



- **en juin** : le 5, pour les 40 ans des TIG (Travaux d'Intérêt Général) à l'abbaye de l'Epau, le 6, soirée « 24 Heures du Mans » à l'abbaye de l'Epau; le 16, au « Bois de Sainte Anne » pour les 12 000 arbres plantés dans le cadre du projet labellisé bas carbone d'Orange, le 17 au stade Michel Dumont pour Lombr'en fête, le 30, pour la remise des livres aux élèves de l'école Pierre de Ronsard et la réunion de l'ADEN (L'Association Des Élus concernés par les Nuisances de la LGV) à La Milesse



• **en juillet** : le 16 à la cérémonie d'hommage aux victimes de la Shoah place Aristide Briand au Mans,



• **en septembre** : le 2, présence au comice cantonal de Montfort le Gesnois avec participation à la dictée, le 6, émission de télévision « Plus belle ma Sarthe » avec l'équipe de LMTV à Lombron, peinture du panneau d'entrée « Salle Simone Veil », le 9, journée citoyenne à la salle Simone Veil, le 16, inauguration de la salle Simone Veil, le 21, participation à la rando « Générations Mouvement » réunissant Lombron et Sillé le Philippe, le 22, déplacement à Vancé pour l'inauguration du « Monument du Mois 2023 », le 23, opération « portes ouvertes » à la salle Simone Veil et concert des harmonies de Savigné-Saint Corneille et Connerré le soir, le 30, après-midi « Sport adapté » au stade Michel Dumont



- **en octobre** : le 4, inauguration de l'esplanade Simone Veil à Saint Mars la Brière, le 12, accueil des élus de la Communauté de Communes du Gesnois Bilurien à la salle Simone Veil, le 13, remise des prix du comice à Montfort le Gesnois, le 17, accueil de la classe de Mme Richard à la mairie
- **en novembre** : le 9 à Téloché, remise des prix départementaux du fleurissement (1er prix pour notre lavoir et félicitations pour la mairie), le 11, cérémonie au monument aux morts avec remise de décorations, le 17, cérémonie à la mairie pour le départ d'Olivier Journet, agent technique, le 18, visite au marché des producteurs et soirée choucroute de Lombron Sports à la salle Simone Veil, le 25, visite de l'exposition « L'école d'autrefois » salle Aimée Prilleux à Champagné, le 26, marché de l'Avent à l'abbaye de Tuffé
- **en décembre** : repas des « 70 ans et plus » du CCAS à la salle Simone Veil, le 5, participation à la cérémonie cantonale des anciens d'AFN à Sillé le Philippe, le 6, réunion de présentation du « Monument du Mois 2024 » à la salle Simone Veil, à la mairie, accueil des élèves des classes maternelles apportant leurs lettres au Père Noël, le 9 accueil des Sapeurs Pompiers de Montfort le Gesnois, place de l'église pour le Téléthon, le 10, visite du marché de Noël du Comité des fêtes de Lombron et concert de l'école de musique de la CDC à la salle Simone Veil, le 14, goûter de Noël de « Générations Mouvement » à la salle Simone Veil, le 20, réunion avec Olivier Compain, sous-préfet au Breil sur Merize, le 22, distribution des chocolats aux élèves de l'école Pierre de Ronsard

En 2023, j'ai présidé 14 réunions de conseil municipal, de nombreuses réunions d'adjoints et de commissions ainsi que des réunions du CCAS.

L'année 2023 a été marquée par quelques changements dans l'équipe municipale : Josette Trémier est devenue première adjointe, déléguée à la Communication, la Culture et l'Événementiel, Vincent Godefroy, deuxième adjoint délégué aux Finances, affaires économiques, grands projets, Vie scolaire et Jeunesse, Brigitte Bouzeau, troisième adjointe déléguée à l'Environnement, l'Urbanisme et le Patrimoine, Claude Médard, quatrième adjoint délégué à l'Entretien du Domaine communal, Michel Ménager, cinquième

adjoint délégué à la Vie associative et sportive, la Sécurité, la Voirie, la Tranquillité publique et l'Aide sociale chargée de l'organisation de l'aide alimentaire. Angélique Brabant et Serge Bernès ne sont plus membres de l'équipe municipale.

De nombreux travaux ont encore été réalisés cette année : des « petits travaux » en régie avec nos agents techniques, des travaux de voirie, la fin du gros chantier de la salle polyvalente...

Les plantations d'arbres, d'arbustes, de vivaces et de plantes annuelles ont résisté à la chaleur et au manque d'eau grâce à un paillage efficace. Les décors mises en place à plusieurs saisons ou occasions particulières ont égayé notre centre-bourg.

La banque alimentaire a bien fonctionné et la collecte du 25 novembre a été très satisfaisante.

Les dirigeants et bénévoles des associations lombronaises se sont investis pour organiser plusieurs manifestations festives avec succès tout au long de l'année et en particulier Lombr'en fête qui a connu le succès mérité, avec un magnifique feu d'artifice pour terminer la soirée. Félicitations et un grand merci à tous ces bénévoles qui animent et font vivre notre chère commune de Lombron.

L'année 2023 à Lombron a été marquée par d'heureux évènements avec l'arrivée de nouveaux habitants, plusieurs naissances, parrainages civils, PACS et mariages, de grands moments de convivialité, mais aussi par des peines avec la disparition d'amies et amis lombronais qui nous étaient chers, très chers. **Qu'ils restent toutes et tous dans nos mémoires et dans nos cœurs.**

Des projets et des souhaits pour 2024 :

L'éclairage par panneaux photovoltaïques des parkings de la salle Simone Veil, celui d'un arrêt de bus rue de la Martinière et le passage en LED de l'éclairage du stade d'entraînement du Foot vont pouvoir être réalisés rapidement puisque les subventions attendues sont acceptées et les dépenses sont subventionnées à 80%.

D'autres travaux pourront être envisagés en fonction de notre capacité budgétaire, les projets seront à l'ordre du jour des prochaines commissions et réunions de conseil municipal.

Les travaux du lotissement du Haut Poyet et du foyer « Ages et Vie », deux projets privés, devraient se concrétiser en 2024. Le début de l'année sera marqué par le recensement de la population.

2024 sera l'année du « Monument du Mois » une importante manifestation organisée en collaboration avec le Pays du Perche sarthois (Voir page spéciale)

La bonne marche d'une commune passe aussi par le respect de certaines règles : circulation routière et stationnement, environnement, arrêtés municipaux, départementaux et d'urbanisme, des animaux errants. Espérons que toutes ces règles seront mieux respectées en 2024 et il me paraît nécessaire de rappeler l'obligation de demandes d'autorisations (demandes préalables ou permis de construire) pour tous travaux et l'obligation d'attendre ces autorisations pour commencer les travaux. Pour la pose de panneaux photovoltaïques, ne payez rien avant de savoir si la pose sera autorisée et méfiez vous des entreprises qui veulent faire les démarches à votre place.

Il m'est nécessaire de rappeler que trop d'excès de vitesse sont constatés sur les routes et rues de la commune et qu'en matière de stationnement, il est interdit en agglomération en dehors des emplacements délimités, que le stationnement sur l'emplacement « livraisons » est strictement réservé aux livraisons, que les feux de détresse ne sont pas un moyen de s'arrêter n'importe où, même pour quelques minutes.

Le brûlage des déchets produits par les ménages, y compris les déchets verts, est interdit toute l'année (contravention à 450 €). Les poubelles et sacs jaunes doivent être sortis la veille de la collecte uniquement et rentrés après la collecte.

Lombronaises et Lombronais, rassemblons nos énergies pour continuer à construire, ensemble, une commune innovante, solidaire et conviviale malgré les restrictions budgétaires, les contraintes administratives, les excès de normes de plus en plus pesants... et réaffirmons notre attachement à la démocratie locale, aux services municipaux qui assurent un service de proximité. **L'équipe municipale et le personnel communal se joignent à moi pour vous adresser tous leurs vœux les meilleurs pour cette nouvelle année .**

Alain Grémillon, Maire de Lombron

Personnel communal

Olivier Journet, agent aux Services Techniques depuis 2006, en charge essentiellement de la voirie et des espaces verts, a souhaité quitter notre commune pour une autre collectivité. Nous lui souhaitons bonne route.

Ludwig Leroux a été reconduit dans ses fonctions d'agent technique en tant que CDD pour une durée d'un an.

Séverine Gasse est actuellement en CDD en remplacement de Véronique Poissenot en arrêt maladie

Au 1er février 2024, nous accueillerons un nouvel agent technique en la personne de Maxime Clocheau.



La salle polyvalente « Simone Veil »

Récapitulatif des travaux menés en 2023

EN JANVIER 2023 : structure pour isolation thermique et pose du plafond de la grande salle, enduit extérieur sas entrée.



EN FÉVRIER : contre-cloisons, isolation thermique, éclairage.



La salle polyvalente « Simone Veil »

EN MARS : carrelage des sols, faïence cuisine et WC, pose des portes intérieures, nettoyage du terrain.



EN AVRIL-MAI : pose d'un poteau pour alimentation électrique, plantation des arbres « une naissance, un arbre », peinture panneaux côté droit de l'entrée, réalisation clôture basse et plantation de photinias par les agents techniques, mise en place de la micro-station d'épuration, aménagement de la descente vers le parking bas par les agents techniques.



La salle polyvalente « Simone Veil »

EN JUIN : enrobé devant l'entrée de la salle et descente vers parking, pose du parquet, tranchée pour téléphone et fibre à l'entrée du terrain.



EN AOÛT : aménagement des parkings, réalisation de la terrasse.



EN SEPTEMBRE : réalisation du mur à l'entrée et pose de la barrière par les agents techniques, plantation de vivaces lors de la mini-journée citoyenne, réalisation et pose des panneaux « Salle Simone Veil » à l'entrée du terrain.

La salle est prête pour l'inauguration : tout est installé dans les cuisines, au bar, dans les toilettes, sur scène...



La salle polyvalente « Simone Veil »

L'inauguration a eu lieu le 16 septembre en présence de nombreux invités.

Le 23 septembre, la journée « portes ouvertes » s'est terminée par un très agréable concert des harmonies de Savigné-Saint Corneille et de Connerré.



Même si certains ont eu d'autres idées, il paraît nécessaire de dire qu'**il n'était pas possible de réaliser cette salle à la place de l'ancienne** :

Elle fait plus du double en surface de salle et il fallait prévoir un nombre de places de parking en conséquence, ce qui était impossible chemin du stade Michel Dumont.

Le choix de **réhabiliter un bâtiment existant** était aussi novateur et apprécié des organismes d'État, de la Région, du Département et de l'Europe qui ont bien aidé financièrement cette réalisation.

Le choix du nom de **Simone Veil** a été particulièrement salué par tous les intervenants lors de l'inauguration.

Cette nouvelle salle polyvalente, attendue depuis de très nombreuses années, sera sans aucun doute appréciée par les associations lombronaises qui pourront y organiser diverses activités, mais aussi par les particuliers pour y célébrer des fêtes familiales. Espérons que les diverses manifestations à venir attireront de nombreux lombronais et lombronaises.

La salle polyvalente « Simone Veil »

DÉPENSES H.T.		RECETTES	
Marché travaux lots 1 à 11	939 546,05 €	Subvention Etat : Dotation Equipement des Territoires Ruraux (DETR)	357 750 €
Marchés connexes	26 762 €	Subvention Région Pays de La Loire	100 000 €
Maitrise d'œuvre	103 562 €	Subvention Etat : Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) Rénovation Energétique France Relance	41 000 €
Aménagement intérieur	71 075 €		
Aménagement extérieur	93 218 €		
Traitement de l'eau	48 499 €	Subvention Département de La Sarthe Fond de relance	34 920 €
Acquisition bâtiment STAR	205 137€	Subvention Europe Dispositif LEADER	25 000 €
TOTAL DÉPENSES	1 487 799,05 €	TOTAL SUBVENTIONS	558 670 €

LOTS TRAVAUX	COÛT H.T.	ENTREPRISES
Lot 1 – gros œuvre	194.419,31 €	LMBTP
Lot 2 – charpente métallique	44.831,04 €	DORISON
Lot 3 – bardage couverture	98.069,23 €	SMAC
Lot 4 – menuiseries extérieures alu	59.980,00 €	SPBM
Lot 5 – doublage, cloisons, isolation	100.242,11 €	MAILHES POTTIER
Lot 6 – faux plafonds	25.228,03 €	APM
Lot 7 – menuiseries intérieures bois	82.907,15 €	LEROI
Lot 8 – électricité	125.398,51 €	ESBPC
Lot 9 – plomberie, chauffage, ventilation	136.185,65 €	DELABOUDINIÈRE
Lot 10 – carrelage faïence	50.158,96 €	BLONDEAU
Lot 11 – peinture, revêtement de sol	22.126,00 €	MDP GOMBOURG
TOTAL	939.546,05 €	

Tarifs 2024 des locations des salles communales

LOCATIONS DES SALLES COMMUNALES		Tarifs 2024	
Salle des Associations		Été	Hiver
Week-end Lombronnais		215 €	250 €
Week-end Hors Commune		250 €	300 €
Journée en semaine particuliers, associations ou entreprises		150 €	
Demi journée en semaine associations ou entreprises hors commune		75 €	
Association Lombronnaise (ménage obligatoire)		gratuit	
Caution		350 €	
Salle Saint Martin		Été	Hiver
Week-end Lombronnais		150 €	200 €
Demi journée en semaine associations ou entreprises hors commune		100 €	
Journée en semaine particuliers, associations ou entreprises		50 €	
Association Lombronnaise (ménage obligatoire)		gratuit	
Caution		300 €	
Salle Simone Veil		Cuisine	Sans cuisine
Week-end Lombronnais		600 €	500 €
Week-end Hors Commune		900 €	700 €
Journée en semaine hors férié Lombronnais		200 €	
Journée en semaine hors férié Hors Commune		300 €	
Journée en semaine association Lombronnaise manifestation payante		150 €	
Réveillon jour de l'an		1 500 €	
Séminaire entreprise à la journée		800 €	
Association lombronnaise manifestation gratuite (ménage obligatoire) si manifestation payante, 1 ^{ère} gratuité, les autres		300 €	
Caution dégradation		1 500 €	
Caution propreté		200 €	

Ces tarifs s'entendent pour une location d'un week-end de 2 jours (samedi et dimanche). En cas d'utilisation de la salle un week-end prolongé (et à la demande du locataire) le tarif de location week-end sera augmenté de 30% par journée supplémentaire.

Pour l'ensemble des salles : paiement d'un acompte de 30% à la réservation et paiement du solde un mois avant l'évènement.



Salle des associations
Capacité : 70 personnes



Salle St Martin
Capacité : 40 personnes



Salle Simone Veil
Capacité : 250 à 300 personnes

Monument du mois 2024 à Lombron

Notre dossier présenté en 2021 a été classé le meilleur dossier et la commune de Lombron a donc été choisie pour l'organisation du « Monument du Mois 2024 » par le Pays du Perche Sarthois. C'est en effet une seule commune de ce pays qui peut organiser cet événement chaque année. Après Vancé en 2023, 2024 à Lombron sera la 24ème année de l'opération de cette manifestation phare du Pays d'Art et d'Histoire du Perche Sarthois pour faire découvrir et redécouvrir le patrimoine d'une commune, en étroite collaboration avec cette commune.

Les objectifs de l'opération :

- permettre aux habitants de « s'approprier » leur patrimoine pour mieux le comprendre, l'apprécier et mieux maîtriser sa préservation et son évolution,
- sensibiliser les enfants de la commune au patrimoine et plus largement à leur cadre de vie,
- faire découvrir le patrimoine d'une commune au plus grand nombre,
- accroître la connaissance du patrimoine du Pays du Perche Sarthois.

Pour la commune, le « Monument du Mois » est l'occasion d'inscrire le patrimoine dans une réflexion globale sur son évolution dans la longue durée.

L'investissement de la commune est avant tout un investissement humain tout au long de l'évènement (de la préparation à l'aboutissement du Monument du Mois). De l'engagement des partenaires locaux, notamment dans l'implication des habitants et la communication locale, dépend en grande partie la réussite de la manifestation.

Le « Monument du Mois » est un label national mais en fait il s'agit plutôt de mettre en valeur, en liaison avec le patrimoine local, notre histoire locale.

On peut la faire commencer avec l'histoire de la motte féodale de Bresteau et celle du Croisé de Lauresse. Ce sont aussi les légendes de la butte de Montrentin, de la Fosse aux Sanneux.

Notre histoire locale est marquée par la guerre de 1870, celle de 1914-1918 où de nombreux jeunes lombronnais se sont fait tuer. L'histoire plus récente liée à la guerre de 1939-1945 est sans doute la plus facile à reconstituer : les enfants des classes de Pierre et Blanche Dufour à l'école des garçons, les enfants des classes d'Andrée Odeau, Blanche Touchard et Jacqueline Bouteiller à l'école des filles; les enfants juifs cachés à Lombron, les prisonniers de guerre lombronnais, les prisonniers détachés dans les fermes lombronnaises, les requis du STO, les réfractaires à ce STO, les commerces de cette période... puis la libération (ce sera les 80 ans en 2024) avec Ernest Guitton accueillant les troupes américaines avec son accordéon, puis les bals animés par Ernest et ses enfants...



Lombronnaises, lombronnais, si vous avez vécu cette période ou si vous en avez entendu parler par vos parents, grands-parents, si vous possédez des documents... n'hésitez pas à contacter la Mairie afin de réussir au mieux ce « Monument du Mois ».

Nous en reparlerons dans nos bulletins d'information paraissant tous les 15 jours.

Membres : *Alain Grémillon, Josette Tremier, Brigitte Bouzeau, Thierry Lefeuvre, Michel Ménager, Ghislaine Graffin, Angéline Cartereau et Vincent Godefroy*

Les chiffres clés du budget communal :

Fonctionnement prévu au budget 2023

= **1 640 929 €**

Budget d'investissement prévisionnel 2023

= **1 242 291 €**

➔ Axé principalement sur la salle Simone Veil

Encours de la dette au 31/12/2022

= **1 622 144€** soit **838€** par habitant,

contre 523€ par habitant pour la strate régionale.

La capacité de désendettement indique que 7,5 années sont nécessaires pour rembourser la totalité de la dette bancaire.

Ce ratio est supérieur à la moyenne régionale de 2,68 années pour les communes de la même strate démographique.

Pour appréhender ces chiffres, il convient d'expliquer la volonté des élus sur les années passées. C'est en répondant aux besoins d'infrastructures nécessaires à la vie des lombronnois et lombronnoises que nous pouvons maintenir le nombre d'habitants sur notre commune. Ainsi sur les dix dernières années retenons ces opérations d'envergure : constructions d'un **nouveau restaurant scolaire** (2013), de la **Maison de Santé Pluridisciplinaire** (2016), et tout dernièrement de la **Salle Simone Veil** (2023). Trois projets qui représentent à eux seuls **3 millions d'euros d'investissement**.

Après avoir créé de nouveaux équipements destinés à tous, il convient désormais de réorienter notre politique afin de retrouver une capacité d'autofinancement qui permettra dans les années futures d'engager de nouveaux investissements.

La stratégie qui s'engage est la suivante :

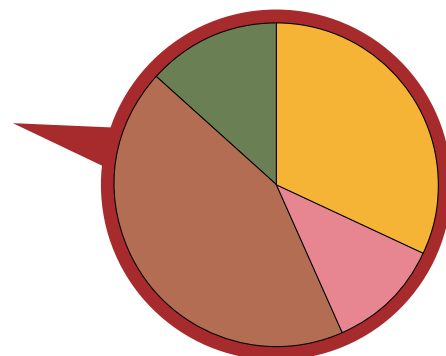
1. Réduction des investissements
2. Maîtrise de nos coûts de fonctionnement
3. Dégagement d'une Capacité d'Auto-Financement (CAF) permettant de nouveaux investissements
4. Investissement sur nos bâtiments actuels pour réduire les coûts de fonctionnement

Cette orientation se fera dans la contrainte, et il faut noter aujourd'hui que les politiques financières de l'Etat complexifient l'équilibre budgétaire des communes.

D'une part, les collectivités deviennent de plus en plus dépendantes de dotations d'Etat ce qui fragilise la vision sur le moyen terme et d'autre part, des compétences sont décentralisées sans compensations financières. Sans parler des nouvelles réglementations qui imposeront des travaux et réduiront les marges de manœuvre.

Focus budget Salle des fêtes Simone Veil

Coût global TTC
= **1 750 000€**



■ Subvention
= **560 000€**

■ Emprunt pour l'achat de l'ancien bâtiment STAR
= **200 000€**

■ Emprunt Construction salle des fêtes (25 ans)
= **760 000€**

■ FCTVA (Fonds de compensation de la TVA)
= **230 000€**



L'année 2023 a vu un changement dans l'équipe municipale. La délégation Finances, affaires économiques et grands projets est désormais attribuée à Vincent Godefroy pour donner suite au départ de Serge Bernès.

Nous remercions Serge pour son investissement qui aura piloté sur les neuf dernières années les projets cités plus haut.

Commission Jeunesse & Vie Scolaire

Membres : Pauline Lebouc, Catherine Barbier, Jennifer Fautrat, Josette Tremier, Sylvie Germain, Thierry Lefeuvre, Michel Ménager, Vincent Godefroy

Vie scolaire

La fin d'année scolaire 2023 a été marquée par le départ de plusieurs membres de l'équipe pédagogique. Nous remercions M. Mille, le directeur, pour son implication sur ces onze dernières années. Nous souhaitons également bonne continuation à Marie-Luce Pichierri et Aline Bontemps, enseignantes, et à Sophie Godefroy, ATSEM.

A la suite de ces départs nous accueillons avec plaisir Mme Kelly Richard, la nouvelle directrice, Mesdames Hélène Marais et Coralie Leconte, enseignantes, ainsi que Laurence Suet qui remplace Sophie Godefroy dans sa mission d'ATSEM.

L'année écoulée a conduit votre municipalité à mettre en place pour la première fois le service minimum afin d'assurer l'accueil des enfants lors des grèves qui ont secoué notre pays au 1er trimestre 2023. Nous remercions les ATSEM et nos agents de la restauration scolaire qui ont su répondre avec réactivité et adaptabilité aux besoins.

En 2013 notre école comptait 244 enfants contre 184 élèves cette année, dont 160 mangent au restaurant scolaire. Les effectifs sont stables par rapport à 2022 mais nous ne pouvons ignorer une diminution des effectifs sur les 10 dernières années. Comme au niveau national, le taux de natalité est en baisse et met en risque les écoles rurales avec de possibles fermetures de classe. C'est donc avec anxiété permanente que nous surveillons les inscriptions à chaque rentrée. Malgré la diminution des effectifs, la commune maintient ses ressources humaines au service de l'école et du restaurant scolaire avec une ATSEM par classe de maternelle, 3 agents sur la cour le midi, et 8 agents au restaurant scolaire. Avec ce dispositif, nous faisons partie des 5 collectivités qui encadrons le mieux les enfants sur notre territoire qui comptabilise 22 communes.

L'un des grands projets de l'année aura été la journée "Terre de jeux 2024" du 20 juin.

Cette journée axée sur l'inclusion et les valeurs de l'olympisme regroupa quelques 300 enfants issus de divers horizons (IME, classes Ulis, écoles primaires et collège).

Menée à l'initiative de vos élus et de l'école de Lombron, en partenariat avec l'Éducation nationale, l'USEP, le comité handisport, le département de la Sarthe, les communes de Montfort, Connerré et Thorigné, le Super U de Montfort-le-Gesnois et les associations sportives locales, nous avons permis aux enfants de découvrir de nombreux sports tout en les éveillant à la découverte du sport adapté. Pour embellir cette manifestation, nous avons eu le plaisir d'accueillir des athlètes de haut niveau comme Nicolas Edet, Mohammed Serbouti, Leila Heurtault, Noémie Garnier et Chloé Philippe.



Cette année, en sus du maintien des effectifs salariés, la commune est restée sur la même orientation budgétaire que la précédente.

Ainsi, nous avons accordé :

- 8 000€ pour le fonctionnement (fournitures)
- 1 000€ de subvention à la coopérative scolaire
- 4 000€ pour les sorties
- 1 500€ pour le renouvellement du parc informatique

Le restaurant scolaire

Le restaurant scolaire connaît toujours une bonne fréquentation. Sur 180 enfants inscrits à l'école, 160 mangent régulièrement.

Depuis le mois de janvier 2023, le restaurant scolaire promeut les futurs Jeux Olympiques qui se dérouleront à Paris à l'été 2024. Cette animation permet l'éveil des enfants aux multiples goûts, tout en leur faisant découvrir les Pays du Monde.

C'est ainsi que les États-Unis d'Amérique, le Japon, le Mexique, l'Algérie, et les Bahamas ont été mis à l'honneur. Ce projet est un réel défi pour nos agents qui doivent concilier plaisir, nouveauté, et possible gaspillage. Les retours quant à ce défi sont positifs et nous continuons l'aventure pour cette rentrée scolaire 2023/2024. En parallèle, nous continuons la programmation d'événements annuels tels que le nouvel an chinois, la galette des rois, la chandeleur, carnaval, Halloween, Noël, le pique-nique de fin d'année et le fameux « poisson d'avril ».

Enfin, nous servons un repas végétarien chaque semaine, comme le demande la loi.



Loin d'être visibles, ce ne sont pas moins de 11 personnes qui interviennent en régie pour préparer les repas, encadrer les enfants, gérer la facturation, concevoir et rédiger les menus, suivre les coûts, impulser la mise en place des nouvelles réglementations. Sans vouloir assommer le lecteur, chacun doit prendre conscience que toutes les nouvelles exigences d'état, à savoir les lois EGalim, EGalim 2, « Climat et résilience », ainsi que l'AGEC ont des répercussions non négligeables sur nos dépenses. Dans ce contexte, les élus ont pourtant décidé à l'unanimité de ne pas augmenter le tarif du repas sur l'année 2023 pour ne pas alourdir les budgets familiaux. **La commune de Lombron supporte donc 60% du prix d'un repas, contre 40% pour les parents.**

Dans cette situation financière contrainte, la municipalité maintient sa politique d'investissement puisqu'elle a fait l'acquisition d'un robot qui permet de préparer en interne nos purées ou soupes tout en protégeant nos agents des TMS (Troubles Musculo-Squelettiques). Cet investissement de 4000€ a été subventionné par l'état dans le cadre du plan France Relance à hauteur de 80%.

Aujourd'hui, **nous servons 20% de produits labellisés et de qualité.** Certes la loi exige un niveau de 50% mais l'inflation est venue percuter notre volonté à améliorer ce chiffre. Pour autant, nous travaillons au maximum avec des acteurs économiques locaux qui ne sont pas toujours certifiés mais qui fournissent des produits de qualité (légumes, fruits, produits laitiers et viandes). Dans les autres actions menées, nous pouvons citer : la récupération de l'eau des pichets pour arroser le jardin d'école, le compostage des déchets verts, la suppression totale du plastique, et la mise en œuvre du tri auprès des enfants.

Pour 2024, l'équipe enseignante a suggéré d'établir une fois par mois un menu élaboré par les enfants. Cette initiative devrait commencer en janvier 2024. Enfin, vos élus travaillent au renouvellement de notre label « **Restaurespable** » obtenu en 2021 et reste un relais au développement du site « macantine.gouv » puisque nous avons établi un relationnel avec les créateurs de cette plateforme gouvernementale. C'est à travers cet outil que nous remontons nos données EGalim pour un examen annuel à l'Assemblée Nationale.



Commission Jeunesse & Vie Scolaire

Conseil Municipal Jeunes (CMJ)

Après une mandature de 2 ans, nous avons procédé en janvier 2023 à un renouvellement du Conseil Municipal Jeunes.

Félicitations à Laura, Candice, Kaicy, Ninon, Mathéo, Lina, Manoé, Léane, Chalome, Romane et Hugo pour leur élection.

Au cours de cette première année de mandat, nos jeunes élus ont axé leur action autour de l'environnement et du déchet.

Après avoir visité un centre d'enfouissement et un centre de tri, ils ont créé une affiche visant à sensibiliser chacun d'entre nous.

Puis ils ont organisé une journée « Nettoyons la Nature ».



L'école Pierre de Ronsard



Le thème de l'année 2022/2023 était
« **Lombron mène l'enquête** »

Différentes activités et projets ont été organisés au sein de l'école:

- Noël
- Carnaval, fête de l'école
- Projet gourmandises avec le Théâtre Epidaure
- Sortie à la ferme de Saint Corneille
- Journée olympique et handisport « Terre de Jeux 2024 »
- Course d'orientation à Tépacap et à l'Arche de la Nature
- Chasse aux trésors à Juigné Sur Sarthe



Commission Vie Associative & Sportive

Membres : Pauline Lebouc, Catherine Barbier, Jennifer Fautrat, Josette Tremier, Sylvie Germain, Thierry Lefeuvre, Michel Ménager, Vincent Godefroy

Les associations ne pourraient vivre sans les nombreux bénévoles qui donnent de leur temps.

La commune de Lombron, au nom de tous les lombronnais et lombronnaises, remercie chaleureusement toutes les personnes qui font vivre à travers nos associations notre beau village.



Labelisée « TERRE DE JEUX » en 2024, notre commune a mené en partenariat avec les associations de nombreuses animations.

Parmi les actions, nous pouvons citer la journée « sports adaptés » ou celle de « Lombr'en fête ».

Nous sommes l'une des plus petites communes de la Sarthe à avoir obtenu ce label et à présenter un programme aussi fourni.

Nous pouvons en être fiers !

LE SAVIEZ-VOUS ?

Notre tissu associatif est riche de **700 adhérents**, soit **36% de la population** ! Et 3 de nos associations dépassent le chiffre de **100 membres** à savoir les clubs de Tennis, de Foot et Générations Mouvement.



Commission Vie Associative & Sportive

A mi-mandat, nous profitons de ce bulletin pour tirer un bilan sur les trois premières années.

Tout d'abord, un plan pluriannuel de réfection des vestiaires est engagé au complexe sportif avec des blocs douches rénovés et l'installation d'un adoucisseur pour pérenniser ces travaux, des vestiaires et couloirs repeints, des éclairages passés en « leds », la création d'un local pour le rangement du matériel de tennis, et la pose de carrelage dans le secrétariat du club de tennis.

D'autre part, nous avons implanté un nouvel éclairage leds certifié par la Fédération Française de Tennis sur les courts de tennis, remplacer les buts du terrain d'entraînement de foot pour les mettre aux normes, changer des bastaings qui bordent les terrains de pétanque, et lancé des actions d'entretiens de nos terrains de foot par un paysagiste spécialisé. (Drainage, décompactage, carottage). Enfin, l'espace sableux qui longe le terrain de football a été agrémenté par la création d'un espace de Beach soccer.

Contraint par la maîtrise budgétaire qui s'impose à nous, il nous est impossible de répondre à tous les besoins. Toutefois, nous sommes attachés à soutenir nos associations et les 55 000€ de travaux énumérés ci-dessus le démontrent. Parallèlement à ces dépenses, nous versons annuellement 8 000€ de subventions et maintenons notre stratégie d'entretien des espaces sportifs ainsi que la prise en charge des factures énergétiques (eau, électricité, gaz) pour une somme avoisinant les 15 000€.



Au total, la commune de Lombron a consacré sur 3 ans 120 000€ à son tissu associatif.

Félicitations aux lombronnais ou membres d'associations lombronnaises qui ont brillé cette année.

Dorian Perleaux est parti rejoindre l'union cycliste Cholet et s'est vu terminer 14ème de la classique Paris-Connerré, le club de tennis a fêté ses 40 ans et les tennis women obtiennent le titre de championne de Sarthe hiver en 1ère division. Maena Drouin quant à elle, a porté pour la 1ère fois le maillot de l'équipe de France d'athlétisme. N'hésitez pas à nous partager vos belles épopées sportives que nous relaierons avec grand plaisir.

En septembre 2023, Vincent Godefroy en charge de la délégation « vie associative » depuis le mois de mai 2020, a passé le relais à Michel Ménager à la suite d'une restructuration de l'équipe municipale.

Commission Environnement, Aménagement paysager & Urbanisme

Brigitte Bouzeau – Adjointe au Maire en charge de l'Urbanisme, l'Aménagement urbain, l'Environnement et le Patrimoine

ENVIRONNEMENT, AMENAGEMENT PAYSAGER

Dans le cadre du réchauffement climatique la commission aménagement paysager, en concertation avec les agents techniques de la commune, s'interroge sur le devenir des différentes plantations dans les parterres de la commune.

Il est important de réfléchir à l'utilisation de notre ressource en eau.

A plusieurs reprises ces derniers mois le bassin de la Vive Parence a été en crise.



Dans les mois à venir nous procéderons à différentes plantations du type vivaces. Nous pensons également mettre en place des plantations en pieds de mur peu gourmandes en eau.

N'hésitez pas à en faire de même devant votre propriété.

LOTISSEMENT DU HAUT POYET

Le permis d'aménager concernant le projet le lotissement du Haut Poyet route de Beillé a été accordé en septembre 2023.

Dorénavant les parcelles vont être mises en vente. Elles seront libres de constructeur.

Ci-dessous le plan concernant ce futur aménagement.

Le promoteur de ce projet est SEQUOIA PROMOTION – M. Théophile Hameau.



FOYER LOGEMENT ÂGE ET VIE

Le projet du foyer logement Age et Vie qui se situera en proximité de la zone humide en est au stade de l'avant-projet sommaire.

Cette structure pourra accueillir 16 résidents dans 2 structures de 8 studios, dans lesquels les résidents pourront les aménager en y apportant leur touche personnelle (meubles – décoration).

Une gouvernante (et sa famille) resteront à demeure sur le site.

La recherche de personnel se fera de préférence sur notre territoire.



OMBRIÈRES

La mise en fonctionnement des ombrières est effective depuis le mois d'octobre.

L'éclairage de celles-ci se fait à partir des panneaux photovoltaïques et ne coûte rien à la commune.

Un ajustement de la programmation de cet éclairage est à l'étude.

LOI LABBE – VÉGÉTALISATION DU CIMETIÈRE

Depuis 2017 la loi Labbé encadre l'utilisation des produits phytosanitaires sur l'ensemble du territoire national.

Depuis le 1er juillet 2022 la loi s'applique également aux propriétés privées ainsi qu'aux cimetières.

Il s'avère donc nécessaire de mettre en œuvre une nouvelle organisation pour l'entretien du cimetière de notre commune dans le plus grand respect de nos défunts et de leurs familles.

Actuellement comme certains ont pu le constater nous procédons à des essais de végétalisation dans la partie la plus ancienne du cimetière.

Bien évidemment il ne peut pas s'agir d'un enherbement anarchique.



La commission aménagement paysager ainsi que les agents techniques réfléchissent à d'autres types de plantations (sédum – thym serpolet ...) qui pourraient être mises en place.

Nous restons à l'entière disposition des habitants pour en discuter et étudier vos différentes propositions qui seront les bienvenues.

LOI APER

Loi relative à l'Accélération de la Production d'Energies Renouvelables.

A travers son article 15, la loi APER demande aux communes de définir des zones d'accélération des énergies renouvelables. Il s'agit des zones jugées préférentielles et prioritaires par les communes pour le développement des énergies renouvelables.

La définition des zones d'accélération pourrait être la suivante :

- Solaire photovoltaïque au sol et toitures
- Solaire photovoltaïque sur ombrières et parking
- Solaire thermique, géothermie, bois-énergie
- Eolien terrestre
- Méthanisation / biogaz

Bien évidemment toutes ces possibilités ne concerneront pas forcément la commune.

Il sera nécessaire de prendre en compte, l'autoroute, la LGV à proximité desquelles un certain nombre de restrictions s'appliquent.

De plus l'emprise des bâtiments de France (500 m autour de l'église) interdit également certaines implantations de ce type.

PLUi

Depuis le 10 décembre 2022 la communauté de communes du Gesnois Bilurien est en charge du Plan local d'urbanisme intercommunal.

Toutefois il convient comme auparavant de venir faire vos déclarations de travaux, vos demandes de permis de construire en Mairie.

Il est important de bien vous renseigner avant d'entreprendre des travaux quels qu'ils soient.

Notre secrétaire en charge de l'urbanisme se fera un plaisir de répondre à vos questions.

L'étude de votre dossier, suivant le cas, est assurée par le Service d'Application du Droit des sols du Pays du Mans, et peut demander entre 2 et 3 mois.

Ne pas procéder aux achats, ne pas souscrire un emprunt, ne pas commencer vos travaux avant d'avoir entre vos mains le document officiel vous y autorisant.

Seule la Mairie pourra vous confirmer que vous avez bien obtenu cette autorisation.

Il est par ailleurs possible de prendre un rendez-vous en Mairie afin de regarder votre dossier en amont de son envoi au service A.D.S.

Commission Entretien du domaine communal

Vice-président : Claude Médard

Membres de la commission : Alain Grémillon, Claude Médard, Michel Ménager, Ghislaine Graffin, Dominique Delangle, Pierre Rousselot



Les agents techniques de Lombron ont effectué, cette année encore, en plus des travaux habituels d'entretien (débroussaillage, tailles, tontes, ramassage de feuilles, entretien des trottoirs, du cimetière, mise en place des illuminations...), de très nombreux travaux en régie, améliorant ainsi notre patrimoine et limitant les dépenses liées aux travaux, **qu'ils en soient vivement remerciés.**

Un nouveau tracteur performant est arrivé cette année aux Ateliers municipaux et l'ancien revendu, une remorque inutilisée a été vendue.



Commission Entretien du domaine communal

Dans les bâtiments communaux

Changements de radiateurs à la mairie et peinture d'un vestiaire Foot au complexe sportif, création d'un espace convivialité extérieur avec pose d'une clôture à la MSP.

Aux Ateliers municipaux

Nettoyage du terrain acheté par la commune et démontage des anciennes clôtures, pose d'une clôture et d'un portail entre le terrain et la station d'épuration, pose d'une clôture route de Saussay.

À la salle Simone Veil

Mise en place de la scène, modification des escaliers, pose des panneaux avec grilles de climatisation, plantations des arbres, arbustes et plantes vivaces après nettoyage du terrain, création de la descente vers le parking bas avec mise en place des traverses et bordures, pose de la lisse en bois, réalisation du mur d'entrée et reprise de la clôture, pose de la barrière d'entrée, pose de bardage à l'abri « conteneurs ».



En Voirie

Réalisation de 3 bateaux pour passages piétons rue de Saussay et à la pharmacie, pose de 3 regards avec grilles rue de la Vallée, remise en place des panneaux de bourg vandalisés par les Jeunes Agriculteurs, bouchage des trous dûs aux intempéries.



Fleurissement de notre commune

Le jeudi 9 novembre à Téloché s'est déroulée la remise des prix des Villes et Villages fleuris, organisée par le Département de la Sarthe.

Notre commune était représentée par Alain Grémillon, maire, Brigitte Bouzeau, vice-présidente de la commission "Aménagement paysager" et Claude Médard, vice-président de la commission "Entretien domaine communal" qui se sont vus remettre le **1er prix du jury pour la catégorie "Lavoirs végétalisés"** et les **félicitations du jury pour la catégorie "Mairies végétalisées"**.

Des récompenses qui encouragent aussi bien le personnel technique que les élus et mettent en valeur notre village.



Commission Voirie, Sécurité, Tranquillité publique

Vice-président : Michel Ménager

Membres de la commission : Alain Grémillon, Michel Ménager, Brigitte Bouzeau, Claude Médard, Dominique Delangle, Jennifer Fautrat, Aurélie Gerbault, Pauline Lebouc, Alain Esnault, Alain Trémier, Christian Boul, Thierry Grémy

Au 1er Janvier 2023, la collectivité de Lombron possédait 38,195 km de voirie communale classée dans le domaine public communal.

Différents travaux d'entretien de cette voirie communale sont programmés et budgétés chaque année sur le budget de fonctionnement (entretien des chemins ruraux, entretien des fossés, remplacement de panneaux, etc.)

Sur proposition de la commission voirie sécurité et tranquillité publique d'autres travaux d'investissement sur la voirie ont été planifiés dans la limite budgétaire pour améliorer notre voirie communale, notre patrimoine, ou la mise en sécurité sur le territoire communal

Voici les travaux retenus et réalisés en 2023 par nos différents intervenants :



Travaux réalisés par l'entreprise Alain Lebert

- Extraction de racines et souches chemin des Noés devenues très dangereuses pour la circulation des véhicules

Travaux voirie réalisés par l'entreprise Colas

- Trottoir et entrée parking à côté de la Pharmacie pour le déplacement des personnes à mobilité réduite et rendre plus accessible la sortie du parking aux véhicules
- Pose d'un enrobé devant l'entrée de la salle Simone Veil ainsi que côté cuisine pour rendre plus accessibles les accès de ce nouveau patrimoine communal

Travaux réalisés par le département

- Réfection de la chaussée au niveau des tranchées rue de l'Erabert suite affaissement de la voirie après l'enfouissement des réseaux; Travaux entièrement pris en charge par le département
- Pose de 2 panneaux de limitation à 70km/h par le département route de Montfort pour sécuriser l'entrée et sortie salle Simone Veil

Travaux réalisés par les agents techniques

- Abaissement bordure rue de Saussay en face du passage piéton pour faciliter l'accès piétonnier vers le stade
- Abaissement des bordures au niveau du passage piéton à côté de la pharmacie rue de Torcé pour le passage des personnes à mobilité réduite
- Pose de 3 regards avec grille pour capter l'eau venant du haut de la rue de la vallée et du chemin de la fontaine suite aux inondations répétées chez Mr et Mme Bourraud
- Contrôle de vitesse et de la fréquentation des véhicules sur les routes communales et dans le bourg avec notre radar pédagogique





Travaux voirie et sécurité restant à réaliser dans le programme 2023

- Eclairage arrêt de car à la Martinière en attente de subvention (devis en cours avec Citéos)
- Peinture arrêt de car à la Martinière
- Pose d'un panneau arrêt de car
- Réfection partielle de la voirie chemin des Noés là où les racines et souches ont été enlevées

Nous allons continuer nos travaux d'investissement de voirie et sécurité en 2024 suivant notre prévision budgétaire et par la priorisation de nos chantiers

Rappel sur le stationnement des véhicules



Afin d'améliorer la sécurité de tous, dans toutes les rues du village où il existe des **zones de stationnements matérialisées**, nous vous rappelons que **le stationnement est interdit en dehors de ces zones matérialisées**.

Beaucoup trop de véhicules stationnent sur les trottoirs et nuisent aux déplacements des piétons

Tout contrevenant à cette obligation est passible d'une amende.

Merci de respecter ces consignes

Ramassage des ordures

Les ordures ménagères résiduelles ne peuvent être collectées que si elles sont mises en sacs, eux même déposés dans des bacs normalisés et identifiés par une puce électronique.



Ces bacs sont fournis par le Syvalorm et leur capacité est adaptée à la composition de la famille.

Un ramassage des bacs d'ordures ménagères et des sacs jaunes est assuré en porte à porte **tous les quinze jours** via un camion benne bi-compartmentée.

En vue du ramassage des ordures, les poubelles doivent être sorties **uniquement la veille au soir et rentrées le jour du ramassage**.

Le fait de laisser ses poubelles sur le trottoir en dehors de ces horaires constitue une infraction (dépôt illégal d'ordures).

Le calendrier des ramassages est disponible en mairie.

Vice-Présidente : *Josette Tremier*

Membres de la commission : *Alain Grémillon - Brigitte Bouzeau - Vincent Godefroy - Jennifer Fautrat Aurélie Gerbault - Pauline Lebouc - Pierre Rousselot - Sylvie Germain*

Tout d'abord, je tiens à remercier très sincèrement les membres municipaux et extra-municipaux qui participent activement aux travaux de cette commission, pour leurs idées et le temps qu'ils y consacrent, que ce soit lors des réunions en cours d'année ou lors de la réalisation des travaux.

Les activités de l'année 2023 ont été les suivantes :

Le bulletin d'information qui est publié tous les 15 jours avec la rédaction des articles, le recueil des données, les photos et les affichages. Ce bulletin est distribué chez les commerçants en version papier et peut être consulté sur le site internet de la mairie.

Le bulletin municipal annuel :

contact avec associations, école, restaurant scolaire, bibliothèque et les vice-présidents des commissions pour les articles et les photos, relecture, préparation des tournées pour la distribution dans les boîtes aux lettres par les élus.

Le Perche Sarthois :

réunions du Comité Syndical et de la Commission Tourisme, Culture et Patrimoine.

La préparation de la journée Lombr'en Fête du 17 juin : réunions, organisation, tombola... Cette deuxième édition a été un beau succès malgré une fin de soirée pluvieuse. A retenir qu'il n'y aura pas d'édition 2024 en raison de l'événement «Monument du Mois» en lien avec le Perche Sarthois.



La préparation de la maquette du journal communautaire de la Communauté de Communes du Gesnois Bilurien distribué à tous les habitants.

L'organisation de moments de convivialité (inauguration salle Simone Veil et préparation du diaporama, repas de Noël du C.C.A.S, distribution chocolats Noël à l'école...), du marché des producteurs locaux, etc...

Le Conseil Municipal Jeunes composé de 13 élus qui se réunit une fois par mois pour évoquer les projets et leur mise en application. C'est ainsi que nous sommes allés visiter les centres de tri de Seiches sur Le Loir et le centre d'enfouissement de Montmirail avec pique-nique «0 déchet». Le projet phare «Nettoyons la nature» s'est déroulé le samedi 14 octobre avec la collecte de canettes, bouteilles, paquets de cigarettes...



Les décorations sur les grilles de la Maison des Associations : merci à Caroline, Ghislaine, Jean-Claude, Sylvie et Xavier pour leurs bonnes idées et la récupération d'objets liés au thème retenu. En 2023, les grilles se sont parées aux couleurs de carnaval, Pâques, le centenaire des 24 Heures du Mans, les vacances, la rentrée scolaire, l'automne pour terminer par Noël qui sera associé aux Jeux Olympiques. Ce sera d'ailleurs le thème récurrent de 2024.



Les relations avec la presse : prises de contacts, entretiens, infos locales...

Membre du C.C.A.S.

Les projets 2024 :

Le Monument du Mois, comme évoqué ci-avant, en collaboration avec le Perche Sarthois, sera le gros événement de l'année 2024, il se déroulera de mi-septembre à mi-octobre avec pour objectif la mise en valeur de notre patrimoine local et culturel avec diverses animations. Une 1^{ère} réunion publique est prévue le 6 décembre afin de communiquer auprès des habitants en faisant appel à leur mémoire (souvenirs, photographies...). Toute la commune sera concernée (associations, école...).

La refonte du site internet de la commune devenu obsolète.

La réinformatisation de la bibliothèque, déjà annoncée mais projet mis en stand by pour des raisons budgétaires.

La Bibliothèque municipale

La bibliothèque municipale est ouverte à tous, son accès et l'inscription y sont **gratuits**.

Les conditions de prêts sont simples :

3 à 4 documents par personne pour une durée de 1 mois renouvelable, sauf pour les nouveautés.

Nous avons la possibilité de **réserver des livres** auprès de Sarthe Lecture, si ceux-ci ne sont pas présents dans la bibliothèque.

Des **achats** de livres sont réalisés tout au long de l'année et un **renouvellement** des livres de Sarthe Lecture est effectué une fois par an.

Des animations sont prévues pour 2024 :

une malle « Histoires et jeux » et la sélection du petit dévoreur, seront empruntés à Sarthe Lecture.

Les horaires d'ouverture :

Lundi : 16h/18h, Mercredi : 10h/12h et 15h/18h,

Samedi : 10h/12h

Contact :

02 43 54 80 58 aux horaires d'ouverture ou en mairie **02 43 74 08 08**

Des informations sont régulièrement mises sur Facebook et Instagram « Commune de Lombron »



Un grand merci à nos 8 bénévoles qui donnent de leur temps pour assurer les permanences, et merci aussi à ceux qui ont laissé leur place après plusieurs années de bénévolat.

Le C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale)

Le centre communal d'action sociale est un établissement public administratif qui anime l'action générale de prévention et de développement social de la commune, en liaison avec les institutions publiques et privées (CAF, MSA, Associations, etc)

Composition du CCAS:

Président: Alain Grémillon

Vice -Président: Michel Ménager

Membres : Josette Trémier • Brigitte Bouzeau • Claude Médard • Ghyslaine Graffin • Catherine Barbier
Pierre Rousselot • Sylvie Germain • Annie Bizeray • Pascal Pichon • Ginette Fouquet • Sylvie Leboucher
Annick David • Myriam Rousselot

Mission générale du CCAS: Favoriser le vivre ensemble et la solidarité

Nos actions pour cette année 2023:

Examiner des dossiers de demande d'aides diverses en relation avec l'assistante sociale du secteur et de déterminer les différentes solutions à apporter

Participer à l'aide alimentaire des familles en difficultés passagères.

Après avoir passé commande auprès de la banque alimentaire, des bénévoles du CCAS collectent et distribuent des denrées alimentaires tous les quinze jours aux familles en difficultés, A noter également qu'une collecte a pu être organisée au Super U de Montfort le Gesnois et dans le hall de la mairie le 25 Novembre 2023 de 9h à 14h. Une très belle collecte puisque c'est 285 kg de produits alimentaires ou d'hygiène qui ont été reçus et rentrés dans notre stock des produits pour être redistribués lors des passages des familles. Merci aux généreux donateurs



Le repas de Noël des anciens des plus de 70 ans a été organisé pour la première fois dans la salle Simone Veil. Les bénévoles ont décorés les tables et servi le repas dans une superbe ambiance. Un grand merci à eux pour leur dévouement et leur disponibilité. Des petites animations ont eu lieu au cours de cette après midi festive, notamment le passage du petit film sur Lombron et des morceaux de musique ont pu être joués par notre trompétiste André. 3 anniversaires de 50 ans de mariage ont été fêtés et les couples ont pu repartir avec un panier bien garni. La doyenne et le doyen de l'assemblée ont été honorés et récompensés par un cadeau toujours apprécié.

La traditionnelle distribution de chocolats a eu lieu dans toutes les classes de l'école Pierre de Ronsard accompagné du Père Noël.

Bonne année 2024

Les associations lombronnaises

Association	Président	Adresse	Contact
2 EQUI-LIBRES	Carine DROUIN	683 route de Saussay 72450 LOMBRON	06 34 08 15 11 06 34 08 15 11 familydrouin@yahoo.fr
ANCIENS COMBATTANTS	Henri CHRETIEN	49 rue de Montfort 72450 LOMBRON	02.43.76.73.53 chretien.hensol@wanadoo.fr
GÉNÉRATIONS MOUVEMENT	Michel MÉNAGER	1124 Route de Beillé 72450 LOMBRON	02 43 76 60 22 michel-menager@orange.fr
COMITÉ DES FÊTES Bric à Brac	Alain PROVOST Catherine LEBLAY	24 rue de Torcé 72450 LOMBRON	06 88 79 02 59 provost.alain@orange.fr 02 43 89 09 11 catherine.braut@sfr.fr
CONFRERIE DE LA QUINTEFEUILLE	Jean-Michel RAMOND	239 route de St Célerin 72450 LOMBRON	06 82 07 69 52 jmramond@orange.fr
COURIR A LOMBRON	Alain ESNAULT	14 rue de Montfort 72450 LOMBRON	06 72 14 69 39 alainesnault274@orange.fr
LOMBR'AILES	Julien CHEDHOMME	273 route de Torcé 72450 LOMBRON	06 84 73 29 59 j.chedhomme@laposte.net
LOMBRON RANDO	Dominique DELANGLE	Le Houx 72450 MONTFORT	06 11 83 24 59 dominique-delangle@wanadoo.fr
LOMBRON SPORTS	Michel POURRIAU	50 Chemin du Guéault 72450 LOMBRON	06 10 63 55 45 m.pourriau1@gmail.com
PATAPOUF	Pernelle HIDOUX	42 rue de Torcé 72450 LOMBRON	06 15 70 14 09 pernelle.hidoux@yahoo.fr
PÉTANQUE LOMBRONNAISE	Robert BOUTELOUP	872 route de Torcé 72450 LOMBRON	02.43.89.88.19 robert.bouteloup@sfr.fr
TENNIS CLUB LOMBRONNAIS	Christophe LEBAS	10 rue du petit Fourneau 72450 LOMBRON	06 10 65 14 87 tofnelly@gmail.com
TENNIS DE TABLE M.J.C.L. des Brières et du Gesnois	Céline LEBLOND	12 chemin de la Groie 72160 Thorigné sur Dué	06 72 99 40 65 celine.leblond72@gmail.com
VIVRE A LOMBRON	Fernand CHICAULT	198 chemin des Touches 72450 LOMBRON	02.43.82.55.40 ferblan@wanadoo.fr

Lombron Rando

Composition du bureau :

Président : Dominique Delangle - 06 11 83 24 59. Vice-Président : Jean-Claude Pouillet - 06 89 94 59 99

Trésorière : Catherine Haton - 06 08 84 38 91. Secrétaire : Xavier Trouillard - 06 73 45 59 81

Lombron Rando, association de randonnée pédestre, compte désormais 29 adhérents.

Chaque mardi matin, rendez-vous à 9h00 place de l'église pour un parcours d'environ 10 km, une semaine à Lombron et l'autre semaine dans les communes environnantes avec covoiturage. Il est prévu de mettre en place 2 niveaux lors des marches lombronaises : 1 niveau marche douce (environ 3 km/h) et 1 niveau plus rapide. Pas besoin de s'inscrire. Un planning semestriel est établi.



Lombron Rando organise chaque année la **traditionnelle randonnée gourmande** dont 2023 fut la 12ème édition avec la participation de 120 marcheurs. Le repas préparé par les bénévoles fut particulièrement apprécié. **Rendez-vous est pris pour le 7 avril 2024.**



L'association a vu quelques changements dans la composition de son bureau. Pierre Rousselot, Président depuis 2014, n'a pas souhaité renouveler son mandat lors de l'Assemblée Générale extraordinaire du 20 novembre 2023 et a cédé sa place à Dominique Delangle, membre adhérent. Tous nos remerciements à Pierre qui a œuvré pendant 9 ans.

L'adhésion annuelle est de 10 €.

La convivialité et la bonne humeur sont au rendez-vous. Alors n'hésitez pas ! Venez nous rejoindre.



Familles rurales

Pour la 4ème année consécutive, nous avons fait des coussins cœur pour Octobre Rose. Un grand merci à Agnès, Anne-Marie, Carole, Nadine et Raymond.

Et pour notre 2ème année et dernière année, nous organisons avec le Comité des Fêtes, le 10 décembre, le Petit Marché de Noël artisanal, avec succès et convivialité.

Je tiens à remercier l'équipe du Comité des Fêtes et Marie-Claude Delage, présidente de Familles Rurales de Lombron.

Prenez soin de vous et vive le BÉNÉVOLAT.

Sylvie Germain



En 2023, l'association a assuré les activités habituelles : atelier Théâtre et activités manuelles.



L'atelier Théâtre s'est déroulé avec succès pour 26 enfants et adolescents (2 groupes), avec en clôture des représentations à La Chapelle St Rémy, Conneré (la Passerelle), et Bouloire (Epidaure).

Les membres du conseil d'administration arrivent au terme de leur mandat, et le relais n'étant pas pris, ils ont décidé de dissoudre l'association de Lombron.

Pour l'année scolaire 2023 / 2024, les activités manuelles et l'atelier Théâtre, qu'il serait fort dommage d'arrêter, sont repris par l'association Générations Mouvement de Lombron.

Un grand merci à ses membres, qui ainsi permettent de continuer des activités intéressantes et utiles aux citoyens de Lombron et alentour.

Merci à Sylvie qui continue à animer les activités manuelles, aux mamans qui se sont mobilisées pour gérer l'atelier Théâtre, au sein de Générations Mouvement, et aux comédiennes Elodie BOULARD et Pauline BARBOTIN, qui continuent à animer le spectacle vivant.

L'association Familles Rurales de Lombron a assuré pendant 40 ans de nombreux services et activités dans la commune, tous ceux qui y ont participé l'ont fait avec enthousiasme, conviction et compétence, et nous pouvons leur rendre hommage.

*Marie-Claude DELAGE,
présidente de l'association*

Association des 2 Équi-libres

L'association des 2 équi-libres accueille depuis 2017 des chevaux et des cavaliers dans le but de se tourner vers l'approche naturelle de l'équitation.

Les chevaux y vivent au troupeau sur une propriété de 30 hectares, sans fers et sont montés sans mors.

L'association propose différents types de prestations qu'elles soient ponctuelles comme les balades, les balades en main le dimanche matin pour les plus petits ou les journées au ranch et les stages pendant les vacances. Elle propose également des prestations annuelles comme les cours du mercredi et du samedi, les pensions ainsi que les demi-pensions.

Cette structure familiale saura vous accueillir dans la bonne humeur et la tranquillité.

N'hésitez pas à nous retrouver sur Facebook: Association des 2 équi-libres

Instagram: asso_2_equilibres

<https://les-2-equi-libres.ffe.com/> ou au **0634081511**



Vivre à Lombron

Composition du bureau : *Président : Fernand Chicault - Trésorier : Alain Moriniere*
Membres : Jean-Michel Gasnot, Pascal Tuffier, Viviane Trouvé

Vivre à Lombron a fêté le Beaujolais Nouveau lors de la soirée du 16 novembre 2023 pour la 20^{ème} édition, qui n'a pas pu se dérouler comme prévu en 2020 à cause du Covid 19.



Une bonne soixantaine de personnes s'est rassemblée autour de la cochonnaille, du beaujolais et d'un dessert très apprécié, dans une ambiance festive et très conviviale.

RENDEZ-VOUS L'AN PROCHAIN !

Fernand Chicault, président de l'association, dans son discours de bienvenue, a dit quelques mots pour solliciter de nouveaux bénévoles pour continuer l'aventure ; si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à nous contacter.



Génération(s) Mouvement Lombron est une association locale intergénérationnelle de 197 adhérents et sympathisants.

Nos 15 élus du conseil d'administration de Génération(s) Mouvement et des bénévoles agissent au quotidien pour créer du lien et faire en sorte que les lieux de vie de nos adhérents et des habitants soient animés et riches de rencontres, d'échanges et de partages dans un esprit de convivialité.



Des activités pour tous:

- Des activités plus dynamiques apportent un nouveau souffle aux adhérents (Voyages, Gymnastique douce, Bowling, Marche, Sorties culturelles...)
- D'autres activités de loisir (cartes, boules, repas avec animation, goûter de Noël avec animation, formation...) rassemblent les plus anciens et les plus jeunes au sein de la même association.
- La Solidarité est présente au sein de l'association (projets solidaires comme la création de couverture, collecte d'objets (lunettes, livres...) pour Madagascar, Téléthon, Parcours du cœur...)
- Les revues « retraité au village et tambour battant » sont à votre disposition
- Et depuis septembre dernier une nouvelle activité au sein du club a vu le jour notamment pour les jeunes et les adolescents : le Théâtre ; cette commission est animée par 5 bénévoles supplémentaires qui sont venus rejoindre l'équipe déjà en place.
- Une nouvelle activité « Travaux manuels » a également été créée au cours de l'année sous la houlette de Sylvie Germain. Un atelier a été mis en place en Novembre pour la création de décorations de Noël (boules de Noël)

Notre association est affiliée à la fédération nationale et les adhérents de Génération(s) Mouvement peuvent bénéficier d'avantages privilégiés auprès de nos partenaires (MSA, Groupama, et plusieurs partenaires commerciaux sur les voyages, les loisirs, la santé et la vie quotidienne).

L'association a encore un projet à l'étude pour l'année 2024 mais si toutefois vous avez des idées pour de nouvelles activités n'hésitez pas à en parler à un membre du conseil d'administration.

Je vous invite donc à renouveler ou adhérer à notre association pour cette nouvelle année 2024 qui se profile afin de choisir toutes les activités qui vous sont chères et partager des moments de convivialité.

Adhésion :

16,50€ l'année sans condition d'âge

Contact : Michel Ménager (président)

Tél : 06 88 20 29 40

Mail : michel-menager@orange.fr

Site web : [https:// www.mairie-lombron.fr](https://www.mairie-lombron.fr)

Vous pouvez nous rejoindre que vous soyez retraités ou non. Demandez le calendrier de nos manifestations communales et intercommunales ainsi que notre catalogue des voyages pour l'année 2024.

Le bureau de Génération(s) Mouvement, club de Lombron et ses différents responsables d'activités se joignent à moi pour vous souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année et vous présenter ses meilleurs vœux de bonheur et de santé pour 2024.



Comité des Fêtes de Lombron

Le Comité des Fêtes a repris ses activités en 2023, au complet après deux années perturbées par la pandémie du Covid. Les Lombronnais ont bien répondu par leur présence à nos manifestations.

En décembre : Marché de Noël

Beau succès avec de nombreux exposants et des visiteurs toute la journée malgré un froid de canard. Le Père Noël nous a rendu visite dans l'après-midi en distribuant des friandises. Merci à Sylvie Germain pour avoir réuni les nombreux exposants, ce qui représente un énorme travail.

Au 1er mai : Randonnée Pédestre.

Plus de 150 marcheurs ont participé à cette journée et ont apprécié les parcours dans notre village lombronnais.



En Juillet : Bric à Brac.

80 exposants de diverses régions, un public nombreux est venu chiner dans les stands où le choix était important et surprenant.

Début Novembre : Soirée Raclette.

245 personnes étaient présentes dans la nouvelle salle Simone Veil. Une première pour l'organisation et la mise en place dans la salle, malgré quelques modifications à apporter nous sommes malgré tout assez satisfaits. Nous sommes désolés auprès des personnes présentes pour le petit incident technique en fin de soirée, indépendant de notre organisation.



Retenez nos dates pour 2024 :
1er Mai 2024 : Randonnée pédestre
20 Juillet 2024 : Bric à Brac
09 Novembre 2024 : Soirée Raclette

Bonnes Fêtes de fin d'année et Meilleurs Vœux à tous !

Courir à Lombron

Ce fut une belle journée ce dimanche 4 juin. Plus de 50 bénévoles ont assuré les parcours du trail sur 8km ou 16km : traversée des routes, ravitaillement, remise des lots, préparation du repas, buvette et bien sûr les inscriptions. Plus de 180 coureurs et 32 randonneurs ont parcouru la campagne lombronnaise. **Bravo à toutes et tous.**



L'association attend des personnes volontaires pour reprendre et continuer les manifestations dès l'année 2024.

La dynamique existe, ne la laissez pas tomber !

Contact: Alain Esnault - 06 72 14 69 39



Tennis Club de Lombron

Le T.C.L. c'est Tennis Club de Lombron, mais aussi le « Tennis Comme vous L'aimez » !

Notre Assemblée Générale 2023 s'est tenue le 17 novembre dernier.

La composition du bureau actuel est la suivante : *Christophe LEBAS (Président), Didier FONTAINE (Vice-président), Antoine SERDOT (Secrétaire), Cédric DELANGLE (Trésorier), Qui-Ju BURGEOT, Corentin DELANGLE, Alexandre DOOLAEGHE, Laurent GALPIN, Amanda GUITTON, Thierry LEFEUVRE, Julien MAUGE, Angélique QUENTIN.* Nous remercions les membres qui ont quitté le bureau en fin de saison.

Cette année a été marquée par la **fête des 40 ans du club**. Nous sommes fiers de sa réussite, que de bons retours avec une ambiance digne de notre dynamisme !



Nous remercions tous nos partenaires, les enfants, les parents, les grands-parents, les adhérents, la Mairie, la FFT, le Comité 72 pour leur confiance. Grâce à tous, nous continuons à progresser et à pérenniser nos effectifs. La saison débute le 1er septembre de chaque année et se termine le 31 août de l'année suivante.

L'éclairage des terrains 1 et 2 permet la pratique du tennis nocturne, ceci optimise l'usage des terrains à travers diverses animations (jeunes, tournois, entraînements, rencontres de championnat, ...) Grâce à celui-ci, nous essayerons d'organiser en 2024 un Tournoi Open Homologué semi-nocturne. Nous maintenons aussi notre Tournoi Interne Homologué qui connaît toujours un succès. Cependant, le terrain N°3 continue à se dégrader et n'est plus utilisable pour les compétitions, ni en loisirs.

Nous pratiquons le Tennis aussi bien en loisirs qu'en compétition. Nous donnons des cours d'initiation en extérieur au printemps (12 séances) et à la rentrée scolaire (8 séances) pour les jeunes de 3-4 ans en baby tennis, et de 5 à 18 ans.



Merci à nos éducateurs, aux enfants et aux parents pour leurs participations à chaque animation proposée par le Club.

Nous avons engagé en 2023 pour les championnats d'Hiver et de Printemps, 3 équipes Hommes et 1 équipe Femmes 100% Lombronnaises, ainsi qu'une équipe jeunes en entente avec Savigné l'Evêque.

N'ayant toujours pas de court couvert, il est de plus en plus compliqué d'organiser nos journées de championnat d'hiver. A terme, nous risquons de ne plus pouvoir participer à ce championnat, faute d'infrastructures adaptées, et de perdre de nombreux joueurs.

Nous félicitons tous les joueurs et joueuses, et notamment ceux qui ont progressé en classement cette saison.

Merci à l'équipe filles montée cette année en Pré-région, qui vise en 2024 de jouer en Région !

Divers projets sont actuellement à l'étude pour subvenir aux besoins de notre club, qui ne cesse d'évoluer, aussi bien en nombre d'adhérents, qu'en classement FFT pour nos joueuses et joueurs évoluant en compétition. Nous espérons que dans les années à venir, tous ces projets seront réalisables. Sans structures adaptées, notre club aura du mal à continuer de se développer.

Faits marquants et manifestations 2022-2023 :

- Tournoi de Pétanque : bonne participation le jeudi de l'Ascension.
- Plateaux Galaxie Jeunes en nocturne
- Lombr'en fête : bel évènement inter-associatif.
- Tournoi Interne et soirée plancha
- Journée Handi-Sport
- Soirée des 40 ans du Club

Tennis Club de Lombron

Dates arrêtées pour 2024 :

- **MARS à JUIN** :
Reprise des cours
d'initiation enfants.
- **AVRIL** : Début de notre Tournoi Interne
Homologué et Championnat de Printemps.
- **13/14 AVRIL** : Tournoi nocturne Inter-équipes
TCL du samedi 16H au dimanche 12H.
- **MAI** : Tournoi « GALAXIE » départemental
pour les moins de 10 ans.
- **Jeudi 9 mai** : Tournoi de Pétanque au
Boulodrome.
- **JUIN** : Journée des Princesses et Journée
Nationale de la Fête du Tennis.
- **JUILLET** : Finales du Tournoi Interne,
suivies de notre soirée.
- **SEPTEMBRE à OCTOBRE** :
2^{ème} session des cours d'initiation.
- **OCTOBRE** : Assemblée Générale.

Contacts et renseignements :

Christophe Lebas 06.73.77.55.53 ou Didier Fontaine 06.84.10.54.28

Mail : tennisclublombron@gmail.com

Site : <http://www.tennisclublombron.sitew.fr> - Facebook : Tennis Lombron

Confrérie de la Quintefeuille

Association créée en 2011, la Confrérie de la Quintefeuille a pour but de promouvoir l'histoire et le patrimoine local par la reconstitution historique, en particulier la vie dans le Maine dans le premier tiers du XV^{ème} siècle.

Cette année nos chemins d'histoire nous ont amené à arpenter le Maine, la Bretagne et la Vendée et à faire revivre les murs des châteaux de Tiffauges, de Pescheray et d'Asnières sur Vègre.

Le mois de juillet a vu une création spécialement pour Lombron, une balade contée à la veillée dans le vieux bourg qui a réuni une quinzaine de spectateurs.

Nous attachons beaucoup d'importance à faire revivre les gestes du passé, pour cela nous sommes toujours en quête de savoir-faire.



Notre projet de reconstitution d'un habitat paysan du Moyen Age avec les techniques médiévales avance bien. Après un four à pain et l'intérieur meublé, nous dresserons bientôt la structure en pan de bois de notre projet de bordage.

Notre association recrute alors si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter :
contact@confrisedelaquintefeuille.fr

Les Anciens Combattants

Composition du bureau :

Président : Henri Chrétien • Vice-Président : Daniel Tuffier • Secrétaire : Louise Legrand • Trésorier : André Chouipe • Membres : André Crinière, Jean Gaulupeau, Raymond Maignand, André Véron

Cette année 2023 les effectifs ont peu changé. Nous avons à déplorer le décès de 2 Soldats de France : Bontemps Claude et Ganot Claude.

L'effectif restant : les AC AFN comptent 12 adhérents, les veuves de combattants sont 8, les Soldats de France sont 2 et les sympathisants sont 6. Soit un effectif de 28 adhérents.

Les Anciens Combattants vont disparaître dans les années qui viennent. Ils avaient comme mission d'entretenir le devoir de mémoire.

Il serait souhaitable que des OPEG et des Soldats de France reprennent le flambeau. Il nous faudrait retrouver une personne pour porter le Drapeau jeune ou moins jeune.

Il serait dommageable que le passé tombe dans l'oubli.

Cette année, nous avons commémoré le 8 mai, le 11 novembre et le 5 décembre (Journée des Morts en Afrique du Nord). Participent à ces journées les Anciens Combattants, le Conseil Municipal et la population, André Crinière toujours présent avec sa trompette pour les sonneries.

Nous nous sommes réunis pour L'Assemblée Générale à Lombron sous la présidence de M. Planchenault, notre Président Régional de l'UNACITA, et de M. Grémillon, notre maire.

4 réunions de bureau ont permis d'organiser le programme de l'année.

Nous avons participé aux manifestations du canton :

- Assemblée Générale du canton
- Méchoui au mois de juin à Lombron
- Repas annuel à Montfort le Gesnois

Le programme 2024 sera identique à celui de l'année écoulée.

Pour toutes demandes de renseignements :
Henri Chrétien, 49 rue de Montfort à Lombron
Tél. 02 43 76 73 53 – 06 77 82 05 99



Pétanque Lombronnaise

L'association de la pétanque lombronnaise tenait à remercier ses adhérents pour leur fidélité et confiance.

Lors de cette année 2023, nous avons pu organiser le barbecue traditionnel au mois de juin et le repas de fin d'année se déroulera en décembre comme tous les ans.

BUREAU POUR L'ANNEE 2023 :

Président : BOUTELOUP Robert - Secrétaire : MEME Gilles - Trésorier : FRYDLENDER Michel
Membres actifs : PROVOST Joël, GRASSIN Pascal, FEUFEU Brigitte, BRUSEAU Alain



L'adhésion sera de 15€ pour l'année 2024, les entraînements restent inchangés le mardi et le vendredi à partir de 14h00.

Toute personne intéressée sera la bienvenue... N'hésitez pas à venir nous rejoindre au Boulodrome.

L'assemblée Générale se déroulera le 03 février 2024, salle des Associations à partir de 20h00. (adhésions – vote du bureau – bilan)

MANIFESTATIONS & CONCOURS 2024
28 AVRIL • 26 MAI • 30 JUIN • 17 AOUT

L'Association de la Pétanque Lombronnaise vous adresse ses meilleurs vœux pour l'année 2024.

Les pigeons de Lombr'ailes

L'association « Les pigeons de Lombr'ailes » est affiliée à la fédération française de colombophilie et a pour but :

- de grouper les licenciés de la Sarthe,
- de veiller à ce que les détenteurs de pigeons voyageurs soient inscrits à une association colombophile,
- de participer à des concours de pigeons voyageurs,
- d'organiser des entraînements,
- d'assurer l'instruction des licenciés,
- d'organiser des lâchers lors de diverses manifestations (mariages, anniversaires, comices agricoles...)

Elle regroupe actuellement 18 colombophiles du département de la Sarthe.

Président : Julien Chedhomme, 06.84.73.29.59

Secrétaire : Flavien Coutelle, 06.10.93.12.79

Trésorier : Régis Leboucher, 06.32.57.67.77

La saison des concours 2023 s'est déroulée tous les week-ends du mois d'avril à juillet.

1462 pigeons ont été enlogés à Lombron sur **18 concours allant de Montoire (50km) jusqu'à Barcelone (760 km).**



La société de Lombron s'est illustrée durant cette saison. Au classement général du groupement de l'Orne, **Rachid Ameur finit 3ème et Constantin Toader 4ème.**

D'autres résultats :

Rachid Ameur : 1er sur 465 pigeons

à Rouillet St Estephe, catégorie Jeunes

Mohammed El Ouassaidi : 1er sur 690 pigeons

à Ste Maure de Touraine, catégorie Vieux

Julien Chedhomme : 1er sur 527 pigeons

à Rouillet St Estephe, catégorie Femelles

L'association a également participé à Lombr'en fête le samedi 17 juin ainsi qu'au comice agricole de Montfort le-Gesnois le samedi 2 septembre.

PATAPOUF : Petite Association Très Active Pour l'Organisation d'Univers Festif

L'équipe de Patapouf a proposé, pour cette année 2022-2023, diverses ventes avec distribution au sein de l'école pour régaler les petits et grands :

- Chocolats et Crêpes en Décembre
- Vente de fleurs en Mars
- Saucissons en Juin

Patapouf a participé au spectacle organisé par l'école à Bouloire en proposant une buvette et panier pique-nique.

La Fête de l'Ecole organisée le 1er Juillet au sein de l'école sur le thème des Jeux Olympiques a, à nouveau, été le moment fort de l'année. Jeux en bois, structures gonflables, parcours de skis, pêche à la ligne et aux canards, stand maquillage, concours de basket, pôle «J'enquête sur les JO», balades en poneys, de nombreux stands étaient proposés aux petits et grands.



Suite à l'Assemblée Générale du 9 Novembre, de nouveaux parents sont venus étoffer les rangs de Patapouf permettant la création d'un nouveau bureau et surtout de lancer une nouvelle équipe de bénévoles motivés, dynamiques, enjoués et pleins d'idées.



Nous espérons vous retrouver rapidement et nombreux pour nos rencontres sur 2022-2023 :

- la boom d'Halloween
- la rencontre avec le Père Noël,
- les ventes de chocolats, de brioches, de crêpes, de saucissons
- la chasse aux trésors de Pâques
- la Fête de l'Ecole....

L'association a pour objectif d'organiser des manifestations en dehors des temps scolaires à destination des petits et grands, afin de récolter des fonds pour la coopérative scolaire pour budgétiser des projets éducatifs.

Cette association et ces manifestations existent grâce à la participation des bénévoles parents d'élèves et des différents partenaires fidèles que nous remercions vivement...

Pour nous joindre ou nous rejoindre :

association.patapouf@gmail.com

www.facebook.com/patapouflombron

L'équipe de PATAPOUF



Tennis de Table



Le club de tennis de table Conneré Lombron est une section de la MJC de Conneré et compte 72 adhérents et licenciés dont 50% en compétition (50% adultes et 50% jeunes).

Nous sommes stables par rapport à la saison 2022-2023.

La présidente, Céline Leblond, fait partie du corps arbitral en tant qu'Arbitre régional et juge-arbitre. Nous avons la chance d'avoir un entraîneur départemental, Michel Ménager (vice-président).

Alain Guillou (trésorier) et Emmanuel Leroyer (secrétaire) sont également entraîneurs bénévoles. Pour compléter le bureau nous avons également Stéphane Fournier (trésorier adjoint) et Mathias Claudio (secrétaire adjoint).

Le club a engagé 3 équipes évoluant de D4 à D2 en senior, 2 équipes en vétéran, une en D1 et une seconde en D2.

Et enfin 2 équipes jeunes en D2.

À noter que Michel Ménager a participé aux championnats d'Europe vétérans à Sandefjord en Norvège en double et en simple en fin de saison précédente.

Les entraînements ont lieu à la salle Vega à Conneré : le mardi de 20h30 à 23h pour les adultes et jeunes, le mercredi de 17h30 à 19h30 pour les enfants, et de 19h30 à 21h pour les adultes, le jeudi de 18h à 23h pour les compétiteurs et enfin le vendredi de 20h30 à 23h pour les adultes et les jeunes.

Un créneau d'entraînement a lieu également le mardi de 17h à 18h30 à Lombron pour les enfants.

Les compétitions ont lieu le vendredi soir et le dimanche matin pour les adultes, le samedi après-midi pour les enfants. A chaque vacances scolaires, nous organisons, un stage sur une journée pour adultes et enfants avec l'aide d'un entraîneur du comité départemental.

Cette année encore pour le Téléthon, un tournoi de type coupe Davis aura lieu à la salle de Lombron. Nous prévoyons également un tournoi en Dark-Ping dans la salle Simone Veil à Lombron en mars 2024.

*Céline LEBLOND,
présidente du MJCL*



Pas mal de changements en cette année 2023/2024 à Lombron Sports, le bureau a été rajeuni et l'organigramme a changé.

Michel Pourriau a remplacé Emmanuel Jeudon au poste de Président, Mickael Cormier et Emilie Boulay ont pris la place de Nadège Lefeuvre au secrétariat.

Nous tenons à remercier chaleureusement Manu et Nadège pour leurs nombreuses années de bénévolat au sein du club.

Cette année les effectifs ont quelque peu diminué, nous sommes passés de 170 licenciés l'an dernier à 152 cette année. Cela s'explique par l'arrêt de l'équipe vétérans (+35ans) qui malgré une belle saison l'an dernier avait un effectif trop limité pour redémarrer cette année. Ils espèrent tout de même pouvoir relancer une équipe l'an prochain (avis aux amateurs).

La structure de l'association continue de se renforcer, notamment dans l'encadrement des jeunes de l'école de foot (de 5 à 11ans). En effet dans chaque catégorie (U7, U9 et U11), un minimum de deux encadrants est mis à disposition par le club. Cette école de foot (31 jeunes), dirigée par Thierry Lefeuvre, se porte bien et les résultats sont au rendez-vous. Nous tenons à remercier l'ensemble des éducateurs bénévoles pour leur travail.

Cette année, et pour la deuxième année consécutive, un service civique lombronnois (Ryan Simier) financé par le district de la Sarthe, complète l'encadrement et participe aussi aux tâches et projets du club.

Côté ados (U13 à U18), ces catégories sont en ententes avec des clubs voisins (Montfort, Saint Corneille, Champagné entre autres), les effectifs sont à peu près stables. Une équipe U13 est encadrée par un dirigeant Lombronnois (Anthony Darault). On a tout de même un manque dans les catégories U15/U18 où les jeunes partent souvent pour les études ou ont aussi un manque de motivation.

Une nouveauté aussi chez les seniors masculins (49 licenciés), puisque cette année l'équipe C (D4) est en entente avec Le Luart/Thorigné/Dollon. Les résultats ne sont pas vraiment là mais l'ambiance est bonne et tout le monde peut jouer.

L'encadrement des seniors a aussi été renforcé, tous les postes ont été doublés.

Jimmy Faulon est toujours entraîneur général et Freddy Sauvage est arrivé pour coacher l'équipe B. Côté résultats, chez les seniors A, en deuxième division de district, le début de saison est un sans-faute puisqu'ils sont pour l'instant premiers et invaincus en championnat, une montée en première division est souhaitée (affaire à suivre). L'équipe B vit un début de saison plus compliqué en D3 mais nul doute qu'ils réagiront en deuxième partie de saison.



L'équipe Féminine en foot à 8 se porte bien elle aussi. Pour cette deuxième année en championnat officiel, elles sont 18 et ont été renforcées par de nouvelles joueuses. Leur progression et les résultats sont en constante amélioration et elles amènent de la fraîcheur et de la joie dans le club. Elles sont encadrées par Julien Fresnal et Emmanuel Jeudon.

Le foot Loisir (foot à 7), géré par Thomas Esnault, poursuit sa progression puisqu'après être monté en D2 l'an dernier, ils pointent en haut du classement.

Les manifestations organisées par le club cette année sont une réussite: le concours de boules du 15 Aout a de nouveau rassemblé plus de 150 doublettes.

La choucroute organisée dans la nouvelle salle Simone Veil a aussi fait le plein avec plus de 200 participants. Un loto et une soirée de clôture de saison sont aussi prévus en cette deuxième partie de saison, les dates sont à définir, restez à l'écoute.

Encore un merci à tous les dirigeants, encadrants, arbitres et bénévoles du club sans qui rien de tout cela ne serait possible et merci à la municipalité pour tout ce qu'ils font pour nous.

N'oubliez pas de suivre l'actualité du club sur la page Facebook du club Lombron Sport - Football

*Denis BUREAU
vice-président Lombron Sport*



ORGANIGRAMME 2023-2024

PRESIDENT

MICHEL POURRIAU (0610635545)

VICE-PRESIDENT

DENIS B. (0649007473)- ANTHONY P. (0647100700)

SECRETARIAT

EMILIE B. (0648138738) MICKAEL C. (0623281775)

TRESORERIE

CÉLINE C. (0617943998) BAPTISTE L. (0604404690)

COMMISSION SPORTIVE

MICHEL P. ANTHONY P. DENIS B. MICKAEL C. EDDY J.

COMMUNICATION

ROMANE P. (0684540897) FREDDY B. (0683086467)

GESTION SENIORS

ANTHONY P. (0647100700)

COACH GÉNÉRAL – ÉQUIPE A

JIMMY FAULON (0652989903)

GESTION ENTENTE JEUNES

EMMANUEL J. (0611593323)

ÉCOLE DE FOOT

THIERRY LEFEUVRE (0663562737)

ÉQUIPE B

FREDDY SAUVAGE (0647428049)

FÉMININES

COACHS : EMMANUEL J. (0611593323) JULIEN F. (0661353554)

FOOT À 7

THOMAS ESNAULT (0760673962)

MATÉRIEL-TRACAGE

DENIS B. (0649007473)- ANTHONY P. (0647100700)

ARBITRAGE – ÉCOLE ARBITRAGE

BAPTISTE M. (0681103733) ÉRIC CHARTRAIN (0615155301)

BUVETTE

STÉPHANE G. (0681748280)

SUPPORTERS

THIBAUT G. (0680162284)

SPONSORS

MICHEL P. (0610635545)

FESTIVITÉS

DENIS B. (0649007473)- ANTHONY P. (0647100700)
BAPTISTE L. THIBAUT B. FREDDY B. STÉPHANE T. YVES F.



U7



Senior A



U11



U13



U9

Chères (habitantes), Chers (habitants),

Depuis quatre ans nous traversons de nombreuses crises, sanitaires, climatiques, économiques et sociales et la guerre frappe à nos portes de plus en plus menaçante.

Et pourtant, vous faites preuve d'une résilience qui force l'admiration. C'est certainement dû à cet esprit français qui a toujours su faire face mais c'est aussi la prise de conscience que dans notre territoire nous y sommes bien.

Je voudrais souligner l'engagement de vos élus municipaux qui ne faiblissent pas dans leurs tâches de plus en plus complexes et nombreuses et qui méritent votre gratitude.

Soyez certains également que les élus communautaires œuvrent quotidiennement à l'amélioration de votre quotidien en maintenant la qualité des services relevant des compétences exercées par notre collectivité et en agissant en responsabilité pour répondre aux défis de demain, par exemple en matière de transition énergétique.

Dans le nouveau numéro d'hiver du journal communautaire (diffusé dans vos boîtes aux lettres la dernière semaine du mois de décembre), vous retrouverez un condensé de l'actualité territoriale du semestre écoulé avec comme point remarquable entre autres, la signature d'une convention de partenariat entre le GESNOIS BILURIEN et l'Association LE FLORE HABITAT JEUNES pour la mise en œuvre du dispositif Hébergement Temporaire chez l'Habitant (HTH) sur notre territoire.

Vous y retrouverez également l'actualité économique, culturelle et touristique mais aussi un focus sur la Loi APER, relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, le Gesnois Bilurien souhaitant ainsi participer activement à l'effort collectif nécessaire pour tendre vers une réduction drastique de l'utilisation des énergies fossiles à l'horizon 2030 puis 2050. Les communes choisiront le mode de concertation et vous serez amenés à donner votre avis.

Pour conclure, je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année en famille ou entre amis et j'espère avoir la joie de vous retrouver sur le territoire pour de nouveaux échanges lors des différentes rencontres qui ne manqueront pas de se dérouler en Gesnois Bilurien en 2024.

André Pigné,
*Président de la Communauté
de Communes du Gesnois Bilurien*

NOUVEAU : LE DISPOSITIF HTH*

En présence de M. Compain Sous-Préfet de Mamers, de M. Catanzaro VP de la Région Pays de La Loire, de M. Pigné Président de la CdC du Gesnois Bilurien et de M. Boué Président de l'Association Le Flore Habitat Jeunes, le Mercredi 4 octobre 2023, le dispositif HTH a été lancé officiellement sur notre territoire, avec la signature d'une convention de partenariat entre le GESNOIS BILURIEN et l'Association LE FLORE HABITAT JEUNES.

Ce dispositif a pour but essentiel de mettre en relation des hébergeurs privés (disposant d'une chambre indépendante avec un accès aux installations communes des sanitaires ainsi que la cuisine) et des jeunes (de 16 à 30 ans) à la recherche de solutions d'hébergement temporaires dans le cadre de différentes situations : CDD, apprentissage, alternance, formations, études, ...

L'hébergeur, si sa proposition est acceptée par LE FLORE, est mis en relation avec le meilleur candidat possible et est rémunéré à hauteur de 15€ par nuit (dans la limite de 270€ par mois) en échange de cet hébergement.

En accueillant un.e jeune en recherche d'hébergement à proximité de son lieu de travail, de stage ou de formation, vous bénéficierez d'un savoir-faire professionnel, d'une indemnité de séjour et vous vivrez une expérience enrichissante !

Une belle façon de participer à la résolution des différentes problématiques de notre époque (mobilité, crise du logement, emplois non pourvus, ...), en favorisant le dynamisme économique de notre territoire du Gesnois Bilurien et en permettant par ailleurs de belles « aventures » intergénérationnelles.



Renseignements et contacts :
LE FLORE HABITAT JEUNES
Tél : 02 43 81 27 55
23, rue Maupertuis 72000 LE MANS
Mail : contact@leflore.info
Internet : www.flore-habitatjeunes.org

*Hébergement Temporaire chez l'Habitant



Les principales actions du Pays d'art et d'histoire :

• **Un programme d'animation annuel pour les habitants et les touristes :** Au cœur de la mission assignée par le ministère de la Culture dans le cadre de la convention Pays d'art et d'histoire, le Perche Sarthois propose chaque année une cinquantaine d'animations - visites guidées, randonnées culturelles commentées, conférences, ateliers, jeux de piste, etc - en partenariat avec les communes et/ou d'autres acteurs pour faire connaître le patrimoine du Perche Sarthois aux habitants et aux touristes. Ces animations mises en œuvre par les guides-conférenciers du Pays d'art et d'histoire sont présentées dans la brochure Rendez-vous du Perche Sarthois disponible au début du printemps.

L'animation du patrimoine, c'est aussi une action phare: **Le Monument du Mois**: Régulièrement en partenariat avec une municipalité, le Pays d'art et d'histoire met en valeur l'ensemble du patrimoine d'une commune. Après le Monument du Mois de Vancé en 2023, le patrimoine et l'histoire de Lombron seront à l'honneur en 2024 pendant un mois (de fin septembre à la mi-octobre) avec des animations gratuites chaque week-end et la publication d'un parcours-découverte présentant l'histoire et le patrimoine du village.

• **L'inventaire du patrimoine :** Depuis le début d'année 2022, l'inventaire du patrimoine culturel du Perche Sarthois, mené en partenariat avec la Région des Pays de la Loire, se poursuit par l'étude de la commune de Saint-Calais. Grâce à son appartenance à deux labels, Pays d'art et d'histoire par son adhésion au Perche Sarthois et Petites Cités de Caractère®, la ville bénéficie d'un inventaire croisé visant à étudier son patrimoine culturel bâti et immatériel.

Après une première année d'étude qui a permis de recenser l'ensemble du patrimoine bâti antérieur aux années 1990 de la ville, l'année 2024 sera l'occasion d'approfondir les recherches sur le bourg et de continuer l'étude de terrain, principalement sur le patrimoine rural de Saint-Calais. Pour partager la connaissance acquise, des animations seront proposées. À l'issue de ces recherches, les données de l'inventaire du patrimoine de Saint-Calais seront disponibles sur le site de la Région des Pays de la Loire : <https://gertrude.paysdelaloire.fr> Parallèlement, une exposition de synthèse sur les 11 bourgs inventoriés entre 2017 et 2022 est en cours de préparation. Cette exposition sera itinérante à partir de fin 2024.

• **L'accueil des groupes :** Le Pays du Perche Sarthois propose aussi des circuits à destination des groupes. En 2023, 84 groupes soit 3 355 personnes sont venues découvrir le territoire du Perche Sarthois dans ce cadre. Pour 2024, afin d'enrichir la promotion du territoire, le Perche Sarthois a initié de nouveaux partenariats parmi lesquels la Chèvrerie des Huppés et la Cidrerie et Ruchers Sarthois à Cherré-Au, la Maison Prunier à Connerré et la Ferme des Deux Sabots à Écorpain. Retrouvez ces nouveautés dans le Catalogue des Circuits Groupes 2024 disponible sur le site internet du Perche Sarthois.

• **Un service éducatif :** Toute l'année, le service éducatif répond aux demandes de découvertes du patrimoine pour les groupes d'enfants (écoles, collèges, centres de loisirs...). Il se déplace dans les communes du Pays d'art et d'histoire du Perche sarthois pour créer des activités de sensibilisation au patrimoine. Ces activités pédagogiques mêlent visites et ateliers divers (manipulation de maquettes, jeu de piste, etc.). Plus de 1000 enfants en ont bénéficié au cours de l'année scolaire 2022-2023.

• **Un Contrat Local d'Éducation Artistique et Culturelle (CLEAC) :** Depuis 2020, un Contrat Local d'Éducation Artistique et Culturelle (CLEAC) signé avec la DRAC des Pays de la Loire et l'Éducation Nationale vient enrichir les propositions éducatives avec la création d'un projet spécifique mêlant découverte du patrimoine et des arts à destination des élèves, mené en collaboration avec un artiste en résidence.

Cette année 2023-2024, le projet « Invitation au voyage en Perche Sarthois » est proposé à 11 classes du territoire (Bouloire, La Ferté-Bernard, Le Breil-sur-Merize, Vibraye et la MFR de Thorigné-sur-Dué) avec l'artiste Patricia CARTEREAU et l'association le Boucan des Arts.

Par ailleurs, le CLEAC du Perche Sarthois permet également à des acteurs culturels locaux de développer des projets d'éducation artistique et culturelle auprès des établissements scolaires du Perche Sarthois avec le soutien financier de la DRAC des Pays de La Loire. Ils favorisent ainsi l'accès des enfants à des domaines artistiques variés : musique, danse, arts plastiques, spectacle vivant, etc.

L'actualité du Pays du Perche Sarthois

Le tourisme en Perche Sarthois

Projet de développement du kayak sur l'Huisne

Le projet s'est fortement accéléré cette année. Les préconisations de l'étude réalisée par la Fédération Française de Canoë-Kayak (2021) nous ont permis d'avancer sur l'aménagement de la rivière. Pour garantir la sécurité et favoriser l'accessibilité, 4 embarcaderos ont été créés. Ces aménagements nous permettent d'envisager l'ouverture d'un nouveau tronçon de 23 kilomètres dès l'année prochaine entre Sceaux-sur-Huisne et Montfort-le-Gesnois. En parallèle, la base de location inaugurée cet été à Montfort-le-Gesnois en partenariat avec la commune et le Canoë-Kayak Club Fertois a attirée 435 personnes. L'offre de la base se développera l'année prochaine, rendez-vous début juillet !



Bilan de saison - Flux Vision Tourisme

«Flux Vision Tourisme» est un outil développé par Orange Business permettant de convertir des millions d'informations techniques en indicateurs statistiques afin d'analyser la fréquentation touristique des territoires. Pour la période 2023-2024, Sarthe Tourisme et les partenaires touristiques sarthois ont décidé de faire l'acquisition de ces nouvelles données.

Pour la saison 2023, le Perche Sarthois recense 885 000 nuitées touristiques et 450 000 touristes. 65% des touristes sont français et proviennent majoritairement de l'Île-de-France (36%). Concernant la clientèle étrangère (35%), les nationalités les plus représentées sont les Anglais, les Néerlandais et les Allemands.

Les événements organisés sur le circuit Bugatti ont boosté la fréquentation. 55 000 touristes ont fréquenté le Perche Sarthois pendant ces événements dont 24 000 uniquement pour le centenaire des 24H.



Carte tourisme et randonnées



Cette nouvelle carte vous invite à parcourir l'ensemble de nos villages au travers des découvertes, activités, richesses et services proposés par chacun d'entre eux. Arpentez les chemins creux, explorez le patrimoine local, flânez dans les jardins, faites une pause en famille, partez pour une escapade à vélo ou une balade en kayak, dégustez les produits locaux...

L'ensemble de ces offres seront également valorisées sur le nouveau site internet du Perche Sarthois qui sera lancé au printemps 2024.

Bonne découverte !

La contractualisation au Pays du Perche Sarthois

Le Pays du Perche Sarthois est porteur de la stratégie LEADER, le programme d'aides européennes aux projets ruraux. La programmation 2014-2022 est en cours d'achèvement car elle a recueilli plus de 130 demandes.

L'EUROPE S'ENGAGE EN PAYS DE LA LOIRE



La candidature du territoire a une nouvelle fois été retenue par la Région Pays de la Loire pour la prochaine programmation LEADER 2023-2027 qui verra les demandes d'aide entièrement dématérialisées. L'enveloppe allouée au Pays du Perche Sarthois pour ce nouveau programme est de 1 289 336€.

Celui-ci démarrera au 1er janvier 2024, date à laquelle les premières demandes peuvent être faites en ligne à cette adresse :

<https://www.paysdelaloire.fr/amenagement-des-territoires/les-aides-europeennes-pour-mon-projet-de-territoire/pour-les-territoires-ruraux-la-demarche-leader>

Les projets, pour être financés par l'Europe doivent déjà disposer d'une aide financière publique et entrer dans la stratégie définie par le territoire, qui compte des thèmes comme : le soutien aux projets de restauration de valorisation du patrimoine, l'amélioration des équipements publics et le maintien des commerces en zone rurale, le développement des mobilités douces, l'adaptation au changement climatique et la coopération interterritoriale ou transnationale.

Le SCoT du Perche Sarthois

Le Pays du Perche Sarthois est engagé, pour le compte de deux de ses communautés de communes, sur l'élaboration d'un SCoT valant Plan Climat Air Energie Territorial. Ce SCOT est l'outil de conception et de mise en œuvre d'une planification stratégique intercommunale du territoire et assure la cohérence de ses politiques sectorielles.

Cette fin d'année 2023 fut l'occasion de mener un travail commun sur l'identification des zones d'accélération de production des énergies renouvelables pour répondre aux enjeux de transition énergétique et écologique de l'Etat, en lien avec le Zéro Artificialisation Nette.

Pour tout renseignement :

Pays du Perche Sarthois,
24 avenue de Verdun, BP 90 100
72 404 La Ferté-Bernard cedex.
Tel : 02.43.60.72.77
perche-sarthois@orange.fr
www.perche-sarthois.fr



N° Vert 0 800 800 617

SERVICE ET APPEL GRATUITS



Grâce à l'engagement entre Sarthe Numérique, Syndicat mixte sarthois d'Aménagement numérique (Sms An), constitué du Conseil départemental et des Communautés de communes, et Sartel THD*, filiale d'Axione Infrastructures, tous les Sarthois ont accès à la fibre optique depuis octobre 2022.

*Sartel THD aménageur sarthois du numérique

La fibre optique, c'est quoi exactement ?

La fibre optique est un fil de verre, plus fin qu'un cheveu, entouré d'une gaine en plastique, qui a la propriété d'être conducteur de la lumière.

Les informations sont transmises d'un point à un autre par le biais d'une onde lumineuse (proche de l'infrarouge). Ce rayon lumineux peut véhiculer une grande quantité d'informations à des débits très importants sur de longues distances – des centaines, voire des milliers de kilomètres – sans perte de données ni interférences. L'intérêt de la fibre c'est qu'elle n'a pas de limites pour transférer des données de la source à l'utilisateur.

Elle répond aux besoins d'aujourd'hui et de demain sur les usages du numérique.

Pour bénéficier de ce service, les Lombronnais peuvent se rapprocher de l'opérateur de leur choix, qui réalise le raccordement final entre le réseau construit sur le domaine public et les habitations ou les locaux d'entreprise.

Avec le Département
des conseillers numériques à votre service !

DES ATELIERS GRATUITS POUR TOUS

- Découvrir les Outils NUMÉRIQUES
- Réaliser mes DÉMARCHES EN LIGNE
- Envoyer et recevoir des MAILS
- Découvrir de NOUVELLES TECHNOLOGIES
- Gérer, protéger MES DONNÉES PERSONNELLES
- Rechercher UN EMPLOI ou UNE FORMATION

Sarthe Le Département
www.sarthe.fr

Un conseiller numérique à votre service présent en mairie sur rendez vous

TRIER SES BIODÉCHETS devient obligatoire en 2024



La Loi AGEC du 20 février 2020 impose aux collectivités le tri à la source des biodéchets pour tous les usagers. Cela se traduit sur le territoire du SYVALORM de la manière suivante :

1) Pour les usagers disposant d'un terrain, d'un jardin :

Privilégier les **COMPOSTEURS INDIVIDUELS**.

Ceux-ci sont toujours en vente au Syvalorm (par internet, téléphone...)
(chacun accompagné d'un bioseau de 10l et d'un guide).

DEMANDER UN
COMPOSTEUR



2 modèles disponibles :



Bois : 300l
(72Hx70L cm) - 25 €



Plastique recyclé : 650l
(85Hx120L cm) - 30 €

Flashez le QR code ci-contre ou rendez-vous sur le site du Syvalorm
<https://www.syvalorm.fr/formulaires-smirgomes/je-demande-un-composteur/>

2) Pour les usagers ne disposant pas de terrain ou situés en habitat collectif :

Privilégier les **COMPOSTEURS PARTAGES**.

Afin de développer des sites de compostages partagés, le Syvalorm a établi un partenariat avec l'association ATHENA (Sargé sur Braye, 41). Celle-ci se mettra en relation avec les élus, usagers souhaitant mettre en place un site de compostage partagé en respectant les différents critères nécessaires pour le bon fonctionnement du site.

Contact : ATHENA : 06.13.50.50.89 / compost@asso-athena.fr
Ce dispositif est entièrement pris en charge par le syndicat.

Le déploiement des composteurs partagés a débuté sur 2023 à titre expérimental (4 sites installés à ce jour), sera progressif et nécessitera plusieurs années pour l'ensemble du territoire Syvalorm.



Transformer ses
déchets organiques en
matière fertilisante :
un geste écologique et
économique

Composter permet de
réduire ses ordures
ménagères de 30%

Comment créer un site de compostage partagé ?

Le
déploiement
des sites de
compostage
partagé sera
progressif et
nécessitera
plusieurs
années !

Vous êtes un(e) habitant(e) intéressé(e) par l'installation d'un site de compostage partagé dans votre quartier, votre résidence privée... ?

Ou bien vous êtes élu(e) et souhaitez en installer un sur votre commune ?

Vous pouvez contacter directement l'association ATHENA par mail à compost@asso-athena.fr ou par téléphone au 06 13 50 50 89.

Le TOUT est pris en charge par le SYVALORM !



La Mission Locale Sarthe Nord
accompagne les jeunes
de **16 à 25 ans** vers l'*avenir*!

INFORMATION

EMPLOI

FORMATION

VIE QUOTIDIENNE

ACTIVITÉS

POUR QUI ? Les jeunes âgés de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire, résidant sur le territoire du Gesnois Bilurien, quelle que soit la situation, le niveau scolaire ou la qualification.

POURQUOI ? L'orientation, l'accompagnement au projet professionnel, l'accès à la formation, l'aide à la recherche d'emploi, l'aide aux démarches et à l'accès aux droits (mobilité, logement, santé, citoyenneté...)

COMMENT ? En prenant rendez-vous, avec un.e conseiller.e à votre écoute pour vous apporter un conseil, une aide et un accompagnement personnalisé. (Prise de RDV au 02 43 71 70 33)

OÙ ? À Montfort-le-Gesnois (Centre social LARES, situé 1 place Jacques Moreau) les lundis et vendredis ou dans l'une des autres permanences du Gesnois Bilurien : Connerré, Bouloire, Savigné-l'Évêque et Le Breil-sur-Mérize.

02.43.71.70.33 - www.mlsarthenord.fr



Mission Locale Sarthe Nord

 Mission Locale
Sarthe Nord
PAYS DE LA LOIRE

Les artisans et commerçants lombronnais

Alimentation

Boulangerie, Pâtisserie	Mickaël et Hélène LAGOUTTE	1 rue de la Chapelle St-Rémy mlagoutte1972@gmail.com	02 43 76 71 05
Boucherie, Charcuterie, Traiteur	Christophe et Marine JARDIN	2 rue de la Chapelle St-Rémy	02 43 76 71 05
Bar Tabac Presse PMU Jeux	Le Saint-Martin	2 rue de Torcé	02 43 81 13 75

Santé, beauté et bien-être

Pharmacie	Solène MURATORI	39 rue de Torcé	02 43 76 62 75
Salon de coiffure, Barbier	Lombr'elle & lui	15 rue de Montfort	02 43 76 73 87
Salon de coiffure	Miss Coiff'	1 bis rue de Torcé	02 43 81 09 44
Esthéticienne	Cybélia institut Nelly DE OLIVERA	4 rue de l'Erabert	02 53 76 24 38
Fabrication de bijoux	Stéphanie FAURE	stef.faure.72@gmail.com	06 62 26 60 85
Magnétiseur-Energéticien	Stéphane SECHET	926 chemin des Fermes stephane.sechet1809@gmail.com	07 78 38 14 79
Séances énergétiques & cartomancie	CHRYSPIRIT	2 rue de la Lèverie chryspirit@gmail.com	06 63 78 29 75
Hypnothérapeute	Cathy BEAUCHESNE	792 route de Montfoulon cathy.beauchesne@hotmail.com	06 21 62 45 91

Garde d'enfants

Crèche Les Queniaux	Valérie GANOT-HOCQ	584 chemin de la Tasse lesqueniaux@cslares.fr	02 43 89 47 44
M.A.M. 1,2,3 Petits Pas	Virginie GUET	27 rue de La Chapelle St Rémy	09 75 67 26 33

Bâtiments, Travaux publics, Espaces verts

Dessinateur, concepteur habitat	Wilfried ROCHARD	www.planswr.fr wilfried.rochard@gmail.com	06 48 09 73 56
Maçon	Didier JOUIE	1230 route de la Martinière	02 43 89 14 16
Maçonnerie, Carrelage, Faïence	Laurent SOIVE	2284 route de Beillé soivelaurent@orange.fr	02 43 89 19 84 06 08 95 60 88
Peinture, Revêtements murs & sols	Ludovic DUFOUR LD Décors	67 chemin du Guérault ld.decors72@gmail.com	02 52 36 03 30 07 87 86 04 04
Ravalement	SARL MARTIN	927 route de Torcé	06 10 82 74 37
Electricité, Plombier, Chauffagiste	SARTHELEC	1 rue de Montfort	02 43 76 71 14
Plomberie	SARL FOULARD-EVRARD	200 chemin de Sainte Anne	02 43 27 52 02
Plomberie, Chauffagiste	EURL Frédéric LEGAY	297 chemin des Jubeaudières	02 43 89 57 05
Menuiserie Bois PVC	Pro'pose 72 Christophe TOUET	228 chemin de la Louvrais propose72@orange.fr	07 86 26 90 20
Menuiserie PVC-Alu	Frankie VALIENNE	29 rue de La Chapelle St Rémy	06 48 76 86 68
Constructions bois Habitat bioclimatique	Les Eco-Logis-Bois	2 rue de la Martinière lesecologisbois@gmail.com	06 31 07 82 64

Les artisans et commerçants lombronnais

Bâtiments, Travaux publics, Espaces verts

EIRL Solutions et Habitat	Guillaume HOCQ	g.hocq@orange.fr	06 31 07 82 64
Paysagiste	Emmanuel SABIN	9 rue de la Martinière emmanuelsabin@sfr.fr	02 43 76 52 57 06 15 54 46 01
Collecte et traitement des eaux usées	DEBOUCHE RAPID'MANS Baptiste LIBERGE	1014 route de la Martinière	02 43 74 88 25
Aérogommage, hydrogommage, sablage	AMS DECAPAGE Steve MAIRET	1115 route de la Martinière	07 84 21 79 28
Création peinture	ANA CREATION PEINTURE Ana MOCANU	1078 route de la Martinière	06 21 97 39 60
Maçonnerie générale, Rénovation	RG MACONNERIE Renaud GRASSIN	419 bis chemin des Joizières	06 12 90 10 01
Métallerie industrielle et particulier	Atelier CAILLETEAU ateliermetalleriecailleteau@gmail.com	787 chemin des Joizières	07 71 94 41 26

Maraîchers

La Ferme du Hanneton (bio)	BOSTEAU Aline et Jo	161 chemin du Hérault la-ferme-du-hanneton.net	
La ferme du Vivier	PINOT Laurent	161 route de St Célerin	02 43 89 94 09

Gîtes de séjour, Chambres d'hôtes

Château de l'Aunay	Marie-Laure MAC KEE	186 route de Torcé 6mckee@msn.com	+12187246994
Chambre d'hôtes du Tertre	M.Christine & Alain MOUY	Chemin du Tertre	02 43 76 74 02
Château de Lauresse	Pierre Emmanuel LECOT Ksénia DOBRYNINA	150 route de Connerré www.chateaudelauresse.com	06 89 51 70 96

Services divers

La douceur de l'enfance	TOODOO Mélanie MARCOTTE	494 route de la Chapelle St-Rémy www.too-doo.fr	06 22 00 03 52
Vide maison, garage, cave, grenier	Julie MORIN	778 route de Beillé puizeaux@gmail.com	06 18 45 93 18
Activités photographiques :	BIEN VU BIEN ECRIT Astrid SAVIEZ	585 chemin des Joizières	08 92 97 64 96
Photographe particuliers et entreprises	Amandine SOUQUET amandinesouquet2107@gmail.com		06 61 35 76 07



Marché tous les vendredis de 17h à 20h
sur la Place de l'Église

Vous y trouverez des produits locaux, artisanaux et bio.



Simone Veil, née Simone Jacob le 13 juillet 1927 à Nice (Alpes-Maritimes) et morte le 30 juin 2017 à Paris, est une magistrate et une femme d'État française.

Née dans une famille juive aux origines lorraines, elle est déportée à Auschwitz à l'âge de 16 ans, durant la Shoah, où elle perd son père, son frère et sa mère. Rescapée avec ses sœurs Madeleine et Denise, elles aussi déportées, elle épouse Antoine Veil en 1946 puis, après des études de droit et de science politique, entre dans la magistrature comme haut fonctionnaire.

En 1974, elle est nommée ministre de la Santé par le président Valéry Giscard d'Estaing, qui la charge de faire adopter la loi dépenalisant le recours à l'interruption volontaire de grossesse (IVG), loi qui sera ensuite couramment désignée comme la « loi Veil ». Elle apparaît dès lors comme icône de la lutte contre la discrimination des femmes en France.

Elle est la première présidente au Parlement européen, nouvellement élu au suffrage universel, une fonction qu'elle occupe de 1979 à 1982.

De façon générale, elle est considérée comme l'une des promotrices de la réconciliation franco-allemande et de la construction européenne.

De 1993 à 1995, elle est ministre d'État, ministre des Affaires sociales, de la Santé et de la Ville au sein du gouvernement Édouard Balladur.

Elle siège au Conseil constitutionnel de 1998 à 2007, avant d'être élue à l'Académie française en 2008.

Sur décision du président Emmanuel Macron, Simone Veil fait son entrée au Panthéon avec son époux le 1er juillet 2018.

